

MINES, AGRICULTURE ET HYDRAULIQUE

Les nouvelles directives de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné de nouvelles directives visant à renforcer la stratégie de développement national dans des secteurs stratégiques tels que les mines, l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable. Lors de la réunion du Conseil des ministres présidée avant-hier, le président de la République a ordonné la présentation, dans les plus brefs délais, d'un plan d'exploration minière en Conseil des ministres. P 3

● **Fonds détournés et gelés en Suisse : L'Algérie récupérera plus de 110 millions \$**



Publicité

PROMOTION DES
EXPORTATIONS

Le ministre Rezig installe le Conseil d'orientation

Le ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé hier la cérémonie d'installation du Conseil d'orientation de l'organisme national des exportations, a indiqué le ministère dans un communiqué.

P 2

RÉSILIENCE AGRICOLE

Défis et stratégies face aux mutations globales

Dans un contexte international marqué par une pression croissante sur les ressources de base, l'Algérie est confrontée, à l'instar de nombreuses économies importatrices, à des défis structurels de plus en plus complexes. La dépendance aux intrants agricoles, en particulier aux fertilisants, conjuguée à l'instabilité des marchés mondiaux, place désormais la sécurité alimentaire au cœur des priorités stratégiques du pays.

P 3

DESSALEMENT DE L'EAU DE
MER

Vers 60 % des besoins couverts d'ici 2030

Le dessalement de l'eau de mer s'impose désormais comme un pilier central de la sécurité hydrique en Algérie. L'assistant du PDG de l'Algérien Desalination Company (ADC), a détaillé les avancées et les perspectives du secteur, à l'approche de la saison estivale.

P 5

SIPSA®
FILÀHA
AGROFOOD

24^{ème}
édition

SOUS LE PATRONAGE DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PÊCHE

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE**

18 > 21 MAI 2026

PALAIS DES EXPOSITIONS - SAFEX, ALGER - ALGERIE

Afrika
Food Export

DJAZAUA

PROMOTION DES EXPORTATIONS
Le ministre Rezig installe le Conseil d'orientation

Le ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé hier la cérémonie d'installation du Conseil d'orientation de l'organisme national des exportations, a indiqué le ministère dans un communiqué. Il a souligné, à l'occasion l'importance du rôle attendu de ce Conseil dans le soutien aux efforts de l'État pour diversifier l'économie nationale. Selon lui, l'organisme sera appelé à définir les orientations stratégiques susceptibles de renforcer la présence du produit algérien sur les marchés internationaux, tout en travaillant à améliorer sa compétitivité et à renforcer les capacités des entreprises nationales exportatrices. Dans ce contexte, le ministre a appelé les membres du Conseil d'orientation à travailler dans un esprit de coopération et à proposer des initiatives pratiques susceptibles de contribuer à lever les obstacles pouvant se présenter aux exportateurs, et à renforcer la coordination entre les différentes instances et institutions impliquées dans le domaine du commerce extérieur, a rapporté la même source. L'accent été mis en outre sur la nécessité d'intensifier les efforts afin d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine de la promotion des exportations hors hydrocarbures en application des orientations du président de la République, a conclu le communiqué.

R E.

L'ALGÉRIE ENTRE DÉFIS GLOBAUX ET AMBITIONS NATIONALES

Vers une souveraineté affirmée

Face à un paysage international instable où les tensions géopolitiques et les perturbations logistiques pèsent sur les marchés mondiaux, l'Algérie se mobilise pour renforcer sa résilience. Ces défis globaux soulignent l'importance vitale de consolider la souveraineté nationale et d'accélérer les transformations internes. En s'appuyant sur ses capacités propres et en anticipant les mutations à venir, le pays s'efforce de bâtir un modèle de développement robuste capable de garantir son autonomie stratégique et sa stabilité économique dans un environnement de plus en plus imprévisible.

Par S. R.

La reconfiguration actuelle des équilibres mondiaux place la maîtrise de l'énergie et de l'économie au centre de la résilience des États. Pour l'Algérie, cette période impose de consolider un modèle de développement moderne, garantissant sa stabilité intérieure et son influence extérieure dans un environnement international complexe. Cette thématique a été au cœur de l'émission « Débat politique » de la « Chaîne III » de la radio nationale diffusée samedi dernier, avec la participation de Souhil Guessoum, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), et de l'expert en énergie Baghdad Mendouche depuis Londres. Les intervenants ont exploré les solutions concrètes pour édifier une économie diversifiée et durable, visant une autonomie stratégique renforcée et une réduction progressive de la dépendance aux ressources énergétiques traditionnelles. La flambée des prix de l'énergie illustre parfaitement cette nouvelle donne. Le pétrole, qui évoluait autour de 71 dollars le baril fin février 2026, a rapidement franchi la barre des 100 dollars, atteignant des niveaux compris entre 119 et 129 dollars. Dans le même temps, les prix du gaz sont passés de 28 dol-

lars le mégawattheure à près de 92 dollars, confirmant une tendance haussière alimentée par les tensions affectant les grandes routes énergétiques mondiales, notamment dans la région du Golfe, par où transitent près de 20 % de la production mondiale estimée à 100 millions de barils par jour. Pour Baghdad Mendouche, cette conjoncture place l'Algérie dans une position stratégique privilégiée. « L'Algérie bénéficie aujourd'hui d'un avantage comparatif indéniable. Sa proximité avec l'Europe, combinée à la fiabilité de ses engagements contractuels, en fait un partenaire énergétique de premier plan dans un environnement marqué par l'incertitude », a-t-il souligné, tout en mettant en garde contre le caractère conjoncturel de cette embellie. Selon lui, « les prix pourraient se stabiliser à moyen terme autour de 80 à 85 dollars le baril, avec un retour progressif à l'équilibre des marchés ». Cette approche prudente rejoint celle de nombreux analystes, qui alertent sur les risques d'un ralentissement économique mondial susceptible de peser sur la demande énergétique. Dans ce contexte, la question centrale demeure celle de l'utilisation optimale de cette rente conjoncturelle. Pour Souhil Guessoum, la réponse passe par une accélération résolue des réformes structurelles. « Nous disposons aujourd'hui d'une opportu-

nité historique. En agissant sur trois leviers majeurs, le ciblage des subventions, l'intégration de l'informel et l'unification du taux de change, l'Algérie peut mobiliser entre 37 et 45 milliards de dollars supplémentaires dans son économie », a-t-il affirmé. Il rappelle que les subventions représentent à elles seules un coût de 44 milliards de dollars, dont une part importante pourrait être rationalisée, générant entre 12 et 15 milliards de dollars d'économies. Par ailleurs, l'intégration de la sphère informelle permettrait d'injecter près de 20 milliards de dollars dans les circuits formels, tandis que la réforme du régime de change offrirait des gains estimés entre 12 et 15 milliards de dollars. « Ces ressources doivent être orientées vers l'investissement productif afin d'atteindre une croissance à deux chiffres et rompre définitivement avec la dépendance aux hydrocarbures », a-t-il insisté. Parallèlement, plusieurs projets structurants viennent consolider cette dynamique de diversification économique. Le développement du gisement de fer de Gara Djebilet, le projet de phosphate de Bled El Hadba, l'exploitation du zinc à Amizour, ainsi que les grandes initiatives agricoles dans le Sud, traduisent une volonté affirmée de bâtir une économie plus résiliente et moins dépendante des hydrocarbures.

UNIVERSITÉ DE GHARDAÏA

Signature de trois conventions de coopération depuis janvier 2026

Des conventions de coopération et de partenariat ont été signées depuis janvier 2026 par l'Université de Ghardaïa avec des institutions universitaires étrangères, dans le cadre du développement de la recherche académique et l'ouverture de l'université sur son environnement, a-t-on appris lundi du rectorat de l'Université de Ghardaïa.

Retenues au titre de l'extension des partenariats académiques et le renforcement des projets d'études, ces conventions, ciblant divers domaines de l'enseignement supérieur à la satisfaction des chercheurs et des étudiants, ont donné lieu à la signature d'un jumelage avec l'Université d'Ardahan (Turquie), portant sur le renforcement de la coopération et les échanges

d'expériences bilatérales et de mener des projets conjoints susceptibles de développer la recherche académique et scientifique, a affirmé le vice-recteur des relations extérieures et de la coopération, Abderrahim Chenine. Selon le même responsable, la deuxième convention a été signée avec l'Université "Ufa State Petroleum Technological University" (Russie), portant sur le développe-

ment de projets conjoints de recherche et des sessions scientifiques, notamment dans les domaines de l'énergie et des technologies. L'Université de Ghardaïa a également signé, dans les domaines de l'environnement et de l'entrepreneuriat, une convention avec la Fondation "Amidou" (Ghardaïa) portant sur la mise en œuvre

de programmes de formation, dont l'accompagnement de stagiaires universitaires, l'orientation en termes d'innovation et d'entrepreneuriat vert. Ces conventions viennent s'ajouter à neuf (9) autres conclues l'année dernière (2025) avec d'autres institutions universitaires nationales et étrangères, a fait savoir M. Chenine.

APS

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

Création de la Fédération Nationale des Diabétiques

Les 3 et 4 avril 2026, l'Hôtel Les Hamadites de Béjaïa a accueilli l'Assemblée Générale marquant en vue de la constitution de la Fédération Nationale des Diabétiques (FND). Cet événement fondateur a réuni une vingtaine d'associations régionales issues de différentes wilayas du territoire national, témoignant d'une volonté collective de structurer et de renforcer la représentation des personnes vivant avec le diabète en Algérie. La fédération nationale des diabétiques répond à un besoin croissant d'accompagnement, d'information et de défense des droits des patients diabétiques. En fédérant les initiatives existantes, la FND ambitionne d'améliorer durablement la qualité de vie des pa-

tients à travers une approche globale et coordonnée. Elle entend jouer un rôle central dans l'éducation thérapeutique, en sensibilisant les patients aux bonnes pratiques de gestion du diabète, notamment en matière d'alimentation, de traitement et de prévention des complications, tout en favorisant leur autonomie. La fédération se donne également pour mission de représenter les patients auprès des autorités sanitaires et des institutions, afin de faire entendre leur voix et de contribuer à l'élaboration de politiques de santé plus inclusives. Elle œuvrera pour faciliter l'accès aux soins, aux traitements essentiels tels que l'insuline, ainsi qu'aux dispositifs médicaux indispensables au suivi de la maladie. Par ail-

leurs, un accompagnement psychologique et social sera encouragé afin de soutenir les patients et leurs familles face aux défis quotidiens liés au diabète. Dans le cadre de ses actions de plaidoyer, la Fédération Nationale des Diabétiques entend porter des priorités majeures, notamment la garantie d'un accès équitable aux soins sur l'ensemble du territoire national, la réduction des inégalités entre les régions. À l'issue de cette assemblée constitutive, Monsieur M'Barek ABAROUR, Président de l'Association des Patients Diabétiques d'Akbou (Béjaïa), a été élu Président de la Fédération Algérienne des Patients Diabétiques. Dans sa déclaration, il a tenu à saluer l'engagement de l'ensemble des parties prenantes :

« Nous exprimons notre profonde gratitude à toutes les associations membres, aux professionnels de santé, aux partenaires institutionnels ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cet événement fondateur. La création de la Fédération Nationale des Diabétiques constitue une avancée majeure pour les patients en Algérie. Elle nous permettra d'unir nos forces, de mieux structurer nos actions et de porter efficacement la voix des patients. Nous sommes convaincus que cette fédération jouera un rôle déterminant dans l'amélioration de leur prise en charge, dans le renforcement de l'éducation thérapeutique et dans la défense de leurs droits. »

R E.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MINES, AGRICULTURE ET HYDRAULIQUE

Les nouvelles directives de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné de nouvelles directives visant à renforcer la stratégie de développement national dans des secteurs stratégiques tels que les mines, l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable. Lors de la réunion du Conseil des ministres présidée avant-hier, le président de la République a ordonné la présentation, dans les plus brefs délais, d'un plan d'exploration minière en Conseil des ministres.

Par Zahir R.

Ce plan doit définir avec précision les filières minières prioritaires pour la prochaine étape et établir rigoureusement les échéances d'exploitation et de production. Selon le communiqué du Conseil des ministres, le président a insisté sur le fait que seule une cadence soutenue dans l'exécution des orientations et des plans d'action sera désormais acceptée, considérant cette exigence comme un choix stratégique pour garantir la stabilité et le développement du secteur. Le chef de l'État a également souligné la nécessité de s'appuyer sur les technologies modernes, ainsi que sur les ressources humaines locales et les compétences algériennes à l'étranger, tout en favorisant des partenariats avec les pays amis et alliés. Ces mesures visent à renforcer la compétitivité et l'efficacité du secteur minier, tout en maximisant les retombées économiques pour le pays. Dans le domaine agricole, le Président Tebboune a instruit le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la

Pêche de garantir une préparation optimale pour la campagne de moisson, considérant les conditions climatiques favorables comme propices à de bons résultats. Abdelmadjid Tebboune a insisté sur l'importance de garantir la mécanisation nécessaire aux agriculteurs, en priorisant l'allocation du matériel sur la base de critères scientifiques et professionnels, notamment la superficie cultivée et les quantités de production prévues. Il a également recommandé d'adopter les quantités de production comme indicateur clé pour la création de coopératives de wilaya et régionales dédiées à la mécanisation et au matériel agricole, afin de réduire les lourdeurs bureaucratiques et de fluidifier les opérations. Cette approche vise à améliorer la productivité tout en assurant une meilleure organisation au niveau local et national. En matière d'approvisionnement en eau potable, le président de la République a ordonné d'augmenter le volume de production de la station de déminéralisation d'In Salah, en tenant compte de la densité

de population future. Cette station a pour vocation d'approvisionner la wilaya de Tamanrasset et de garantir un accès régulier à l'eau potable pour les populations locales. Le président Tebboune a également insisté sur la nécessité d'assurer la fourniture des meilleurs services aux citoyens et de diversifier les sources d'approvisionnement, notamment à travers les stations de dessalement d'eau de mer, afin de renforcer la sécurité hydrique nationale. Ces orientations témoignent de la volonté du chef de l'État de mettre en place une stratégie de développement intégrée, combinant planification rigoureuse, exploitation efficace des ressources locales, recours à la technologie et mobilisation des compétences nationales et internationales. Elles visent également à renforcer la résilience économique et sociale du pays, en garantissant la stabilité des secteurs stratégiques et en améliorant la qualité de vie des citoyens, tout en soutenant la diversification de l'économie nationale et l'émergence d'une puissance économique solide et durable.

RÉSILIENCE AGRICOLE

Défis et stratégies face aux mutations globales

Par S. R.

Dans un contexte international marqué par une pression croissante sur les ressources de base, l'Algérie est confrontée, à l'instar de nombreuses économies importatrices, à des défis structurels de plus en plus complexes. La dépendance aux intrants agricoles, en particulier aux fertilisants, conjuguée à l'instabilité des marchés mondiaux, place désormais la sécurité alimentaire au cœur des priorités stratégiques du pays. Dans ce paysage en mutation, l'Algérie, dont l'économie reste fortement liée à ses exportations énergétiques et à ses importations vitales, est appelée à revoir son positionnement pour ne plus subir ces transformations, mais les anticiper. Pour le professeur Ali Daoudi, agroéconomiste et enseignant à l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA), les crises actuelles dépassent le cadre de simples turbulences conjoncturelles. Elles traduisent un « changement structurel et une redéfinition profonde des règles de l'économie mondiale », marqués notamment par le recul de certaines puissances traditionnelles au profit de nouvelles dynamiques émergentes. Dans ce contexte, la dépendance aux intrants, et plus particulièrement aux fertilisants, apparaît comme l'un des principaux points de vulnérabilité. Avec des besoins atteignant plusieurs centaines de milliers de tonnes par an, dont près de 150 000 tonnes encore importées, le secteur agricole demeure exposé aux tensions géopolitiques, notamment dans des régions

stratégiques comme le Golfe. Cette situation se répercute directement sur les coûts de production et, par conséquent, sur le pouvoir d'achat des ménages. Toutefois, Ali Daoudi met en avant un levier stratégique majeur dont dispose l'Algérie. « L'Algérie bénéficie d'un avantage comparatif indéniable. La question est de savoir comment transformer cette dépendance en levier de souveraineté », explique-t-il. Selon lui, la valorisation locale des ressources énergétiques, à travers la production d'engrais à forte valeur ajoutée, pourrait permettre au pays de renforcer son autonomie tout en s'imposant comme un acteur crédible sur le plan international. Pour consolider la résilience du système agricole national, l'expert insiste sur la nécessité de concentrer les efforts sur des filières prioritaires, en particulier le blé, les légumineuses et la pomme de terre. Si l'autosuffisance céréalière reste un objectif complexe, il estime néanmoins que l'Algérie dispose des capacités nécessaires pour couvrir une part significative de ses besoins essentiels et réduire ainsi sa dépendance aux marchés extérieurs. Cette orientation suppose toutefois un engagement renforcé des pouvoirs publics. Le professeur Ali Daoudi souligne à ce titre l'importance d'un soutien financier accru. « Il faut encore augmenter l'investissement public dans le secteur agricole. L'investissement public ou l'appui à l'investissement privé par l'argent public, on est encore très loin de ce qu'à besoin le secteur agricole. C'est une condition pour moi nécessaire pour garantir la souveraineté alimentaire », a-t-

il affirmé. Au-delà de la production, la question du stockage stratégique constitue un autre pilier de cette résilience. L'expert préconise une augmentation significative des capacités nationales afin de porter la couverture actuelle de 6 à 8 mois à un niveau compris entre 12 et 18 mois. Une telle évolution permettrait de mieux absorber les chocs extérieurs et de sécuriser les approvisionnements. Parallèlement, il appelle à diversifier les sources d'importation et à privilégier des circuits régionaux plus courts, afin de limiter l'impact des perturbations du commerce maritime international. Dans cette dynamique, le développement de l'agriculture saharienne et la valorisation des grands périmètres agricoles du Sud apparaissent comme des axes structurants. Toutefois, leur efficacité reste conditionnée par une modernisation continue des pratiques agricoles et par l'intégration de l'innovation technique, indispensable pour améliorer les rendements et optimiser l'utilisation des ressources. Enfin, la question de la souveraineté alimentaire ne saurait être dissociée de celle de la consommation. Ali Daoudi met en garde contre l'ampleur du gaspillage alimentaire, estimé à près de 30 % entre la post-récolte et la consommation finale. « Le gaspillage alourdit inutilement les défis de production et la facture d'importation », a-t-il averti. Cette réalité plaide en faveur d'une meilleure rationalisation des subventions et d'une gestion plus efficiente des ressources, afin de renforcer durablement la sécurité alimentaire du pays.

FONDS DÉTOURNÉS ET GELÉS EN SUISSE

L'Algérie récupérera plus de 110 millions de dollars

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a annoncé, lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que l'Algérie récupérera plus de 110 millions de dollars de fonds détournés et gelés auprès de la Confédération suisse, après avoir adressé 33 commissions rogatoires à ce pays. "Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a présenté un exposé sur le dossier de la récupération des fonds détournés, faisant état de 33 commissions rogatoires adressées à la Confédération suisse, dont 20 dossiers ont été examinés et acceptés, 4 d'entre eux, liés aux fonds détournés et gelés, ayant été définitivement traités à ce jour. En vertu de ces procédures, plus de 110 millions de dollars seront restitués à l'Algérie", précise un communiqué du Conseil des ministres. Au terme de l'exposé, le président de la République a "adressé ses remerciements à la Confédération suisse et au Royaume d'Espagne pour la récupération par l'Algérie des fonds détournés", ajoute le communiqué, soulignant, par ailleurs, que "61 commissions rogatoires adressées à la France dans ce cadre sont restées sans réponse". Cette annonce de la récupération de plus de 110 millions de dollars de fonds détournés et transférés illicitement à l'étranger, a été largement saluée, lundi par des universitaires à Constantine, qui y voient une consécration des principes de transparence et d'intégrité ainsi qu'un renforcement de la démarche adoptée par l'Etat en matière de lutte contre la corruption. A ce propos, le Professeur Messaoud Dekhala, doyen de la Faculté des Sciences Politiques à l'Université Constantine 3 Salah-Boubnider, a estimé que cette annonce constitue "la poursuite des progrès réalisés dans le dossier du recouvrement des fonds pillés et représente une victoire de la volonté politique visant à ancrer les principes de transparence et de gouvernance, tout en renforçant la confiance du citoyen envers les institutions de l'Etat". Il a souligné que "la gestion rigoureuse de ce dossier constitue la pierre angulaire du projet de construction de l'Algérie nouvelle, car elle dépasse la simple récupération d'actifs matériels pour consacrer la moralisation de la vie politique et le tarissement des sources de l'argent sale". De son côté, le Professeur Zoheir Zouache, vice-doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion à l'Université Constantine 2 Abdelhamid-Mehri, a souligné que le recouvrement de ces fonds est de nature à "soutenir le trésor public et à permettre leur affectation au financement de projets de développement prioritaires". Le même intervenant considère que cette opération porte également "un message fort de rassurance aux investisseurs quant à l'amélioration du climat des affaires et au renforcement des mécanismes de contrôle financier, ce qui contribue à instaurer un environnement d'investissement transparent et stable, susceptible de stimuler le flux d'investissements qualitatifs à forte valeur ajoutée, au service de la stabilité économique et du développement durable".

Synthèse R.E.

MEILLEURE STARTUP
ÉDITION 2026
Installation du jury
du Prix du
président de la
République

Par Z R.

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredidine Ouadah, a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation du jury du Prix du Président de la République de la meilleure startup, au titre de l'édition 2026, et ce en application du décret présidentiel n° 26-86 du 19 janvier 2026. Le jury installé pour cette édition regroupe des experts issus des secteurs public et privé, spécialisés dans les technologies modernes couvrant plusieurs domaines techniques, ainsi qu'un expert en capital-risque et en financement, a indiqué le ministère dans un communiqué rendu public hier. Il comprend également des experts de la Commission nationale d'attribution des labels, une spécialiste en propriété industrielle, ainsi que des compétences algériennes établies à l'étranger. Selon les précisions du ministère, ce prix a pour objectif de mettre en valeur les meilleures startups, toutes catégories confondues, et de promouvoir un environnement propice à l'innovation. Il vise également à renforcer l'esprit de compétitivité et d'excellence, à encourager la création de produits et services innovants développés par des compétences nationales, ainsi qu'à rapprocher l'innovation du tissu économique. Le Prix du Président de la République de la meilleure startup cible trois catégories d'acteurs de l'écosystème. Il s'agit du prix du meilleur accélérateur, doté d'un certificat de distinction et d'une récompense financière de 3 millions de dinars, du prix de la meilleure startup, assorti d'un montant de 2 millions de dinars, ainsi que du prix du meilleur projet innovant, récompensé par un million de dinars, en plus d'un certificat de distinction. Cette initiative vient consolider les efforts de l'État en faveur du développement de l'écosystème des startups et de la promotion de l'innovation comme levier de diversification économique.

Vers un renforcement de la coopération entre l’Algérie et la BM

MINES

La Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bekir Tafer, a reçu, hier, au siège du ministère, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Cemile Hacibeyoğlu Ceren, en présence de cadres des deux parties, a annoncé le ministère dans un communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité d'une série d'échanges et de consultations antérieures. Elle a constitué une occasion d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Groupe de la Banque mondiale, notamment dans les aspects techniques, l'échange d'expertises, ainsi que le soutien et l'accompagnement des projets liés au développement du secteur minier. Les discussions se sont particulièrement

concentrées sur les moyens de renforcer la coopération en matière d'échange d'expertises et d'assistance technique dans les projets en cours et futurs, notamment ceux relatifs au développement du secteur minier en Algérie, en particulier dans les domaines de l'exploitation et de la transformation des ressources minières. Mme la Secrétaire d'État a présenté un exposé sur les principaux programmes de développement du secteur minier, les projets structurants en cours de réalisation, ainsi que le cadre juridique régissant les activités minières en Algérie, incluant les facilités et incitations offertes aux investisseurs. Elle a également exposé les plans de développement du secteur, notamment en ce qui concerne la valorisation et la transformation locale des ressources minérales, à travers des projets structurants lancés par le

secteur, tels que le projet de la mine de fer de Gara Djebilet, le projet intégré de phosphate, ainsi que le projet d'exploitation du zinc et du plomb, entre autres projets visant à produire des matières premières destinées à diverses industries de transformation. De son côté, Mme Cemile Hacibeyoğlu Ceren a exprimé l'intérêt du Groupe de la Banque mondiale pour le secteur minier en Algérie, ainsi que sa disposition à accompagner et soutenir les entreprises du secteur, notamment en contribuant à attirer les investissements, en particulier par l'implication d'entreprises publiques et privées étrangères, en plus de fournir un appui dans les domaines de la gestion de projets, de l'accompagnement technique et de l'échange d'expertises tout au long de la chaîne de valeur du secteur minier.

EXPORTATION ET LOGISTIQUE

La 2e conférence africaine le 21 avril à Alger

La deuxième édition de la conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra le 21 avril à Alger, avec la participation de plus de 200 entreprises nationales et étrangères, a indiqué lundi un communiqué de l'organisme organisateur. Prévu à l'hôtel "Sheraton", cet événement est organisé par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), sous le patronage du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations. La conférence réunira également des représentants de plus de 30 pays africains et des entre-

prises activant dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, ainsi que les services, à l'instar des banques, des assurances, du transport et de la logistique. Selon la même source, cette rencontre vise à examiner les moyens de renforcer les échanges commerciaux sur le continent africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Elle permettra également d'aborder les questions liées à la maîtrise des coûts logistiques et à l'identification des opportunités de promotion des pro-

duits algériens sur les marchés africains, dans l'objectif de soutenir la diversification des exportations hors hydrocarbures. La SEEDI souligne, en outre, que cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts visant à explorer les opportunités et les défis liés au commerce et à la logistique en Afrique. Le programme prévoit, par ailleurs, plusieurs interventions consacrées aux nouvelles mesures et aux avantages accordés par l'Etat aux exportateurs, notamment en matière de concurrence, de propriété intellectuelle, d'investissement et de commerce électronique.

APS

OUARGLA

Inauguration du coin russe à l’université Kasdi Merbah

Le Coin Russe a été inauguré, dimanche, au niveau de la maison de l'Intelligence artificielle, à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), dans le cadre de la consolidation de la coopération et le développement des échanges académiques et culturels entre l'Algérie et la Russie. Ce coin académique a été baptisé du nom du défunt cosmonaute "Youri Gagarine", pionnier russe d'exploration spatiale et de développement de la recherche scientifique, et est appelé à servir d'espace d'inspiration et de stimulation pour les étudiants et les chercheurs, à même de consolider la coopération et les échanges académiques et culturels entre les deux pays. Intervenant lors de la cérémonie inaugurale de cet espace, en présence de l'ambassadeur de Russie en Algérie, Alexei Solomatine, de la délégation diplomatique l'accompagnant, de cadres et du corps enseignant de l'université d'Ouargla, le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a indiqué que ce coin s'insère dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'institution universitaire sur son environnement international, en vue de permettre aux boursiers d'études d'apprendre la langue russe et de s'enquérir des expériences académiques et technologiques russes et élargir les perspectives de coopération et de recherches académiques. Pour sa part, l'ambassadeur russe, Alexei Solomatine, a affirmé que l'inauguration de ce coin consti-

tue une avancée dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération bilatérale, soulignant, à ce titre, que la Russie déploiera tous les efforts pour le développement de cet espace, la consolidation de la coopération et des recherches académiques et leur capitalisation dans le rapprochement des deux peuples. Cette visite a été mise à profit pour tenir aussi des

rencontres bilatérales dédiées à un échange de points de vue sur les voies de développement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines des échanges d'étudiants et d'enseignants, du lancement de projets de recherche communs, ainsi que le renforcement des opportunités de formation et d'encadrement scientifique.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 05 افريل 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 05 Avril 2026

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²				
DA / Kg		دج / كلف				
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	67	77	58	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	169	185	154	الطماطم	
	Oignon sec	101	110	93	البصل الجاف	
	Ail sec	951	1049	854	الثوم الجاف	
	Carotte	109	122	97	الجزر	
	Navet	114	125	102	اللفت	
	Choux fleur	154	169	139	قرنبيط	
	Choux	105	118	92	الكرنب	
	Courgette	129	144	113	الكوسة	
	Haricot vert	357	385	328	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	127	141	113	الخس		
Fruits frais	Orange	238	287	189	البرتقال	فواكه طازجة
	Citron	189	213	165	الليمون	
	Pomme locale	430	519	341	التفاح المحلي	
	Datte	509	638	380	التمر	
	Banane	457	478	436	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1964	2112	1817	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	419	432	406	الدجاج	
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	NC	0,00	0,00	-13,34	6,09	10,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,06	-0,69	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 503,00	NC	0,00	0,03	1,49	6,65	6,39	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 148,00	2195,00	+2,19	-1,18	-3,24	10,47	5,69	1000	2 195 000,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-5,95	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	3,44	3,97	5,00	0	0,00

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Les importations de matières premières simplifiées

Une nouvelle mesure de simplification administrative vient d’être introduite au profit de l’industrie pharmaceutique nationale, avec la suppression de l’attestation de régulation pharmaceutique exigée lors des formalités de domiciliation bancaire pour l’importation de matières premières.

Par Reda Hadi

Dans une note adressée le 1er avril 2026 aux banques et établissements financiers, l’Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a annoncé officiellement la mise en œuvre de cette décision, prise sur instruction du ministère de l’Industrie pharmaceutique. Selon ce document, cette mesure permet désormais aux opérateurs disposant de programmes d’importation d’effectuer directement leurs opérations, sans passer par cette formalité préalable, souvent source de délais supplémentaires dans le traitement des dossiers. L’ABEF a ainsi instruit les banques de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer l’application immédiate de cette décision, visant à fluidifier les procédures de domiciliation bancaire liées à l’importation de matières premières pharmaceutiques. Cette simplification est perçue comme un signal fort en faveur de l’amélioration de l’efficacité opérationnelle du secteur. Elle devrait également contribuer à réduire significativement les délais de traitement

des dossiers, tout en sécurisant l’accès aux intrants essentiels à la fabrication des médicaments, dans un contexte marqué par des tensions sur les chaînes d’approvisionnement à l’échelle internationale. Dans ce cadre, le ministère de l’Industrie pharmaceutique a parallèlement mis en place une série de mesures visant à anticiper toute perturbation potentielle sur les marchés internationaux. Intervenant à tous les niveaux de la chaîne d’approvisionnement, de l’importation à la production et à la distribution, ces dispositions visent à garantir la disponibilité continue des médicaments sur le marché national, a indiqué à l’APS le chargé des études et de la synthèse au ministère, Redha Belkacemi. Le ministère a notamment appelé les fabricants et importateurs à suivre avec rigueur l’évolution de l’approvisionnement en matières premières et à signaler sans délai toute difficulté susceptible d’impacter leurs programmes d’importation ou de livraison. En cas de tension, des mécanismes de coordination intersectorielle sont activés, impliquant plusieurs départements ministériels, dont ceux du Commerce extérieur, des Finances et les Douanes, afin de faci-

ter les opérations d’approvisionnement. Parmi les autres mesures prévues figurent la possibilité d’augmenter les capacités de production de certains médicaments alternatifs, d’anticiper les programmes d’importation ou encore de diversifier les sources d’approvisionnement, sous réserve du respect des procédures réglementaires en vigueur, notamment celles de l’Agence nationale des produits pharmaceutiques. Selon les responsables du secteur, ces dispositions sont d’autant plus cruciales que l’industrie pharmaceutique nationale, qui couvre plus de 80 % des besoins en médicaments, demeure dépendante de l’importation de matières premières. Dans ce contexte, les autorités ont également ordonné la mise sur le marché des stocks de médicaments en situation de tension ou de pénurie, tout en déployant des commissions de contrôle pour veiller au respect de ces instructions. L’ensemble de ces mesures vise à renforcer la résilience du système pharmaceutique national, à garantir un approvisionnement régulier du marché et à assurer une prise en charge optimale des patients.

PREMIER FORUM NATIONAL DU PROGRAMME DE QUALIFICATION DES JEUNES LEADERS

Une forte dynamique nationale pour former une jeunesse active et entreprenante

Le premier forum national du programme de qualification des jeunes leaders, dont les travaux se sont achevés, dimanche à Oran, après s’être déroulés du 2 au 5 avril, a constitué une étape marquante dans le processus de soutien et d’autonomisation des jeunes. Près de 1.000 jeunes porteurs de projets, issus de divers domaines, y ont participé, bénéficiant d’un encadrement spécialisé et d’un accompagnement pratique visant à concrétiser leurs idées sur le terrain. Le forum s’est distingué par la participation de plusieurs responsables, lors de la cérémonie d’ouverture, présidée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, en présence du ministre de l’Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, du ministre de l’Education nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, de la ministre de la Formation et de l’Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, ainsi que du conseiller du Président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mustapha Saïdj. Les sessions de haut niveau, articulées autour de trois axes principaux, « La jeunesse et la fabrication de l’avenir : opportunités d’autonomisation dans les politiques nationales », « Valeurs et conscience du leadership : construire la personnalité des jeunes leaders dans un

monde en mutation » et « De la connaissance à l’innovation : efficacité et engagement des jeunes à l’ère de la transparence et de la transformation numérique » ont réuni plusieurs ministres, responsables d’organismes nationaux, ainsi que des experts et universitaires, à l’instar de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, de la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati, du vice-président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la Nation, M. Bourokba Aïssa, ainsi que du scientifique algérien Belkacem Haba. Ce forum a constitué la phase finale du premier parcours du projet « DZ Young Leaders », qui comprend trois parcours intégrés, chacun encadrant 1.000 jeunes leaders sur une durée de quatre mois, avant une clôture par un forum national dédié à la présentation des résultats et à l’échange d’expériences. Selon les organisateurs, ce programme figure parmi les initiatives nationales majeures visant à structurer et qualifier la jeunesse algérienne à travers toutes les wilayas, en mobilisant les talents, en les accompagnant et en les orientant vers des projets à impact socio-économique durable. Plus de 75.000 jeunes se sont inscrits à ce programme, dont plus de 5.000 ont

élaboré des feuilles de route pour des projets concrets dans divers domaines. Parmi ces initiatives, 1.000 projets ont été retenus pour bénéficier d’un accompagnement approfondi durant une année complète. Les participants ont exprimé leur optimisme quant à la réussite de cette initiative, soulignant que ce forum constitue une réelle opportunité pour développer leurs projets grâce aux ateliers pratiques et aux sessions de formation encadrées par des experts, renforçant ainsi leurs compétences en leadership et leur engagement dans le développement. De nombreux ateliers ont été organisés, répartis entre ateliers de planification personnelle et ateliers d’encadrement de projets, avec un suivi assuré par des formateurs nationaux et internationaux. Les jeunes participants ont également salué l’importance accordée à la jeunesse dans la stratégie de développement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, estimant que cette approche traduit une volonté politique réelle de les autonomiser et de les impliquer dans la construction de l’Algérie nouvelle. Ils ont relevé que les politiques publiques récentes ont renforcé la présence des jeunes dans les espaces politiques et institutionnels, en élargissant les perspectives de participation à la gestion des affaires publiques.

R E.

DESSALEMENT DE L’EAU DE MER Vers 60 % des besoins couverts d’ici 2030

Synthèse Z R.

Le dessalement de l’eau de mer s’impose désormais comme un pilier central de la sécurité hydrique en Algérie. L’assistant du PDG de l’Algerian Desalination Company (ADC), a détaillé les avancées et les perspectives du secteur, à l’approche de la saison estivale. En effet, la contribution du dessalement à l’alimentation en eau potable a fortement progressé, passant de 18 % à 42 % des besoins nationaux, avec une production atteignant 3,7 millions de m³ par jour. Une dynamique appelée à s’intensifier dans les prochaines années, a affirmé, Mouloud Hachlef dans une déclaration à la radio nationale “Chaîne III”. Depuis leur mise en service dans le cadre du programme complémentaire lancé en 2025, cinq méga-stations ont permis de produire plus de 370 millions de m³ d’eau potable, renforçant significativement l’approvisionnement des populations. À l’approche de l’été, ces installations fonctionneront à pleine capacité, après l’achèvement d’un programme national de maintenance préventive destiné à garantir leur performance et éviter toute panne en période de forte demande.

Cap sur un nouveau programme d’envergure

Autre annonce importante faite par l’intervenant. C’est le lancement d’un nouveau programme de six mégastations supplémentaires, pour une capacité globale de 1,8 million de m³/jour. Trois projets prioritaires ont déjà été engagés respectivement à Tlemcen, Chlef et Mostaganem. Ces infrastructures, destinées également à alimenter les régions de l’intérieur, permettront de porter la production nationale à 5,7 millions de m³/jour d’ici 2030. Objectif affiché : assurer 60 % des besoins en eau potable grâce au dessalement. Par ailleurs, l’ADC accorde une grande importance à la maintenance préventive, dans un contexte où les stations fonctionnent en continu. Ces opérations, programmées en coordination avec l’Algérienne des eaux, visent à préserver des investissements pouvant atteindre 420 millions de dollars par unité. Mouloud Hachlef a également mis en garde contre les effets de la pollution marine et de la forte turbidité, susceptibles d’entraîner l’arrêt automatique des stations afin de protéger les équipements. Sur le plan industriel, le secteur a enregistré, indique-t-il, une montée en puissance des compétences locales. Aujourd’hui, les stations sont majoritairement exploitées par des ingénieurs et techniciens algériens, avec un taux d’intégration nationale d’environ 30 %. L’objectif est désormais de développer une production locale d’équipements stratégiques, notamment les membranes, grâce à des partenariats internationaux. Enfin, la société travaille sur des solutions adaptées aux régions sahariennes, avec des unités mobiles alimentées à l’énergie solaire. Ces installations pourraient produire entre 1 000 et 50 000 m³/jour, afin de répondre aux besoins en eau potable et soutenir l’agriculture.

ANNABA

Clôture des portes
ouvertes sur le service
national des garde-côtes

Les portes-ouvertes sur le service national des garde-côtes (SNGC), organisées du 4 au 5 avril par le Commandement des forces navales au siège du groupement territorial des garde-côtes "chahid Aouari Mahfoud" à Annaba, relevant de la 5e région militaire, ont été clôturées dimanche. Le dernier jour de la manifestation qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) 2025-2026 a enregistré une large affluence du public qui a découvert à l'occasion les diverses unités navales et aériennes et les moyens techniques modernes dont dispose le service national des garde-côtes. L'objectif de ces portes-ouvertes est de présenter au public les missions vitales et les activités opérationnelles assurées par les forces navales pour protéger la souveraineté nationale en mer ainsi que le dispositif d'intervention pour affronter les divers dangers en mer et secourir les vies humaines dans diverses circonstances, a-t-on indiqué. La manifestation a donné lieu à la présentation des moyens navals et terrestres du service des garde-côtes avec des explications sur ses missions de sécurisation des eaux territoriales, de sauvetage et de protection de l'environnement marin. Les visiteurs, notamment des étudiants et des jeunes ont manifesté de l'intérêt pour notamment les moyens d'intervention et de sauvetage en mer.

MILA

Près de 70 millions DA
pour ouvrir des pistes et
étendre le réseau
d'assainissement à
Rouached

Une enveloppe financière de 68 millions DA a été octroyée à la commune de Rouached (Nord de Mila) pour notamment ouvrir des pistes et étendre le réseau d'assainissement à plusieurs cités et agglomérations secondaires, a-t-on appris dimanche auprès du président de son assemblée populaire communale (APC). Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelkrim Achebi a précisé que ce montant a été mobilisé au titre du programme 2026 d'appui au développement socio-économique des communes afin d'améliorer le cadre de vie des habitants des localités et agglomérations reculées de cette collectivité locale. Cette enveloppe financera, notamment des projets de désenclavement et de réalisation de pistes pour plusieurs agglomérations dont la route reliant la mechta Baghla au chef-lieu de commune sur 1 km, selon la même source. Le réseau d'assainissement sera étendu à plusieurs cités et mechtas dont la cité " Belle vue " et les mechtas " Star Aïssa ", " Zenka " et " Ain Toub " de sorte à porter le taux de couverture par ce réseau à 90 %, a-t-on indiqué. La commune devra bénéficier dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales de cette année d'une enveloppe financière supplémentaire pour la réalisation d'autres projets de rénovation et de réalisation de réseaux d'eau potable, selon encore le même élu.

APS

BATNA

Session de formation sur la maitrise
et le réglage des moissonneuses au
profit d'agriculteurs et étudiants

Une session courte de formation à la maitrise et au réglage des moissonneuses a été ouverte dimanche à Batna au profit de 30 céréaliculteurs des wilayas de Batna, de Sétif, d'Adrar, d'El Meghaier, de Constantine et de Guelma ainsi que d'étudiants en master du département d'agronomie de l'université Batna-1.

Cette session de formation placée sous le thème " semons la connaissance, récoltons l'expérience " est encadrée pendant quatre jours au centre de stockage de la Coopérative des Céréales et Légumes Secs (CCLS) par des experts des deux universités de Batna et Biskra, du Centre national de contrôle et certification des semences et plants de Sétif, de l'Ecole nationale supérieure agromique d'Alger, de l'Institut technique des grandes cultures d'Alger et autres organismes dont l'antenne locale d'Agrodiv. L'initiative s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la campagne moisson-battage

ainsi que d'adaptation et amélioration de l'itinéraire technique de céréaliculture tracée par la direction des services agricoles (DSA) en coordination avec l'université Batna-1, a indiqué à l'APS, Amel Derdoukh, chef du service formation et vulgarisation à la DSA. Selon la même source, le programme théorique et pratique de la session inclut une initiation au cycle de céréaliculture depuis la préparation du sol à la récolte avec un apprentissage pratique sur terrain des réglages mécaniques des moissonneuses, la mise en marche et la maintenance. De son côté, Dr. Nadia Boulouah du département

d'agronomie de l'université de Batna a relevé que cette formation sanctionnée par un diplôme renforce la compétence professionnelle des céréaliculteurs et des étudiants en cette spécialité de sorte à renforcer la mécanisation de la filière céréalière et améliorer les rendements. La wilaya de Batna compte 4.057 céréaliculteurs exploitants 87.000 hectares inscrits à la plateforme " Ghorfati " relevant de la chambre de wilaya de l'agriculture, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la chambre, Fateh Benmansour, en marge de cette formation.

APS

SKIKDA

Journée d'information sur les services numériques du secteur du travail,
de l'emploi et de la sécurité sociale

Une journée d'information et de sensibilisation sur les services numériques fournis par les organismes du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, au profit des assurés sociaux et des employeurs, a été organisée dimanche à Skikda. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une campagne médiatique lancée le 25 mars dernier sous l'égide du ministère de tutelle, visant à renforcer la numérisation et à moderniser l'administration publique sous le slogan "Nos services numériques vous accompagnent où que vous soyez", a souligné dans une déclaration à l'APS,

le directeur de wilaya de l'emploi, Rochdi Belagoune. M. Belagoune a ajouté que " face aux mutations numériques que connaît le monde aujourd'hui, la numérisation est devenue une nécessité incontournable pour développer l'administration publique et améliorer la qualité des services fournis aux citoyens". Il a souligné que cette journée de sensibilisation vise à "faire connaître ces services mis en place par les organismes de la sécurité sociale et de l'emploi et à encourager leur utilisation, au regard des avantages qu'ils offrent". Cette journée a été marquée par

plusieurs interventions des représentants des agences locales de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la Caisse nationale des retraites (CNR), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), ainsi que de l'annexe locale de l'emploi (ANEM). Les intervenants ont souligné l'importance de la numérisation pour améliorer la qualité du service public, faciliter l'accès aux droits et

permettre aux citoyens de bénéficier des prestations en toute fluidité et sécurité, tout en leur évitant les contraintes de déplacement vers les sièges de ces organismes. Par ailleurs, le wali de Skikda, Saïd Akhrouf a présidé, en marge de cette journée, le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation regroupant les différents organismes du secteur, qui sillonnera les daïras de la wilaya du 5 au 16 avril, afin d'aller à la rencontre des citoyens et de les initier à l'usage de ces services numériques.

APS

MASCARA

Organisation d'une journée de formation sur l'obligation
de déclaration du bénéficiaire effectif

L'obligation de déclaration du bénéficiaire effectif a été au centre d'une journée de formation organisée dimanche à Mascara visant à prévenir les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Cette rencontre a permis de mettre en lumière les mécanismes juridiques et réglementaires visant à prévenir les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. La responsable de l'antenne locale du Centre national du registre du commerce (CNRC), Lamia Rouifed, a indiqué que l'obligation de déclaration du bénéficiaire effectif, qui concerne les sociétés commerciales et civiles, ainsi que les associations et les fondations (wakfs), s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la loi 25-10 du 24 juillet 2025, modifiant et complétant la loi 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Elle a ajouté que cette déclaration constitue l'une des mesures visant à renforcer la transparence financière dans notre pays,

notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elle a précisé que cette législation oblige les entreprises et les associations à révéler l'identité des bénéficiaires effectifs, à travers le dépôt de déclarations auprès de l'antenne locale du CNRC, et auprès de la direction de wilaya de la Réglementation et des Affaires générales (DRAG) pour les associations. De son côté, le commissaire aux comptes et expert en finances, Mohamed Regguieg, a souligné que la déclaration du bénéficiaire effectif représente une étape essentielle pour renforcer la transparence financière et lutter contre les activités financières illégales. Elle contribue également à garantir l'identification réelle des personnes opérant au sein des entreprises et des associations conformes à la loi. Le même intervenant a appelé, en particulier, les associations à se rapprocher des services de l'antenne locale du Centre national du registre du commerce afin de se conformer à cette obligation légale. Par ailleurs, le secrétaire général de la

Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya "Beni-Chougrane", Houari Refas, a indiqué que l'objectif principal de cette journée de formation est de fournir des explications détaillées aux représentants des entreprises et des associations locales concernant les procédures juridiques et réglementaires liées à la déclaration du bénéficiaire effectif, afin de renforcer le contrôle de leurs activités financières et d'assurer la transparence quant à l'identité réelle des bénéficiaires, dont des entreprises et des associations. A noter que cette rencontre a été organisée à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de la wilaya "Beni-Chougrane", en coordination avec l'antenne locale du CNRC et la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Elle a réuni des représentants d'entreprises publiques et privées, d'associations locales, ainsi que des représentants des directions des Affaires religieuses et des wakfs, de la Jeunesse et des Sports, et de la réglementation et des Affaires générales.

APS

La guerre de Trump contre l'Iran est une aubaine pour les exportateurs de gaz américains

Avec le retrait du gaz naturel liquéfié qatari du marché, les exportateurs de gaz américains sont prêts à en tirer profit, selon un expert en énergie.

Par Mike Ludwig (*)

La guerre meurtrière lancée par les États-Unis et Israël contre l'Iran a eu de graves répercussions militaires et économiques dans toute la région, qui produit une grande partie du pétrole et du gaz au niveau mondial. Une flambée générale des prix du carburant pourrait aggraver la crise de l'accessibilité financière que le président Donald Trump a qualifiée à plusieurs reprises de « canular » créé par les Démocrates.

Cependant, la hausse des prix du pétrole et du gaz serait une aubaine pour les entreprises américaines de fracturation hydraulique qui ont soutenu la campagne présidentielle de Trump. Elle pourrait également alimenter les profits de l'industrie d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) en pleine expansion aux États-Unis.

Après le début des bombardements américains et israéliens, l'Iran a annoncé qu'il fermerait le détroit d'Ormuz, l'étroit bras de mer reliant le golfe Persique à la mer d'Oman, par lequel transitait chaque jour environ 20 millions de barils de pétrole, soit environ 20 % de la consommation mondiale, à bord de pétroliers. De plus, la compagnie énergétique publique du Qatar a annoncé qu'elle avait interrompu la production et l'expédition de GNL après que des drones iraniens ont frappé les deux principaux complexes de GNL ces derniers jours, mettant en péril environ 20 % de l'approvisionnement mondial en gaz fossile. Le Qatar est le premier exportateur mondial de gaz après les États-Unis.

« Avec la fermeture par le Qatar de ses capacités de traitement et d'exportation de GNL pour des raisons de sécurité/sûreté, l'industrie américaine d'exportation de GNL est prête à engranger des profits colossaux » a déclaré Tyson Slocum, directeur du programme énergétique du groupe de surveillance Public Citizen, dans un courriel. « Les prix du gaz naturel en Europe ont bondi de 50 % à l'annonce de la fermeture du GNL par le Qatar. » Les infrastructures de transport et d'énergie de toute la région ont été fermées en raison des combats, y compris la raffinerie centrale de Saudi Aramco. Les États du Golfe riches en pétrole qui accueillent des bases et du personnel américains ont également été victimes des représailles de l'Iran, qui ont touché les infrastructures militaires et civiles, menaçant ainsi le nerf central de l'économie pétrolière. La propagation de la guerre a été catastrophique pour la région, mais pas pour les compagnies pétrolières et gazières américaines. Grâce au boom de la fracturation hydraulique, les États-Unis sont aujourd'hui le premier producteur mondial de combustibles fossiles. La production massive a



entraîné une surabondance de gaz au cours de la dernière décennie, poussant l'industrie à développer de manière agressive les infrastructures nécessaires à la liquéfaction du gaz et à sa commercialisation à l'étranger. La ruée vers la construction de terminaux géants d'exportation de GNL, principalement le long de la côte américaine du golfe du Mexique, a détruit les zones de pêche locales et entraîné une augmentation de la pollution atmosphérique, des accidents incendiaires et des protestations de la part des habitants ces dernières années. Une partie d'un gazoduc de GNL en Louisiane a explosé le 3 février, blessant au moins un travailleur. Le gaz américain est généralement destiné à la Chine et à l'Europe, où la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a limité l'approvisionnement en gaz. Selon certaines informations, l'Union européenne aurait exhorté l'Ukraine cette semaine à lui donner accès à un gazoduc transportant du gaz russe.

Les prix des carburants sont déterminés par les forces du marché mondial, et le boom de la fracturation aux États-Unis ne s'est pas toujours traduit par une baisse des factures énergétiques des ménages, contrairement à ce qu'avaient promis de nombreux politiciens. « Sous mon administration, nous réduirons de moitié les prix de l'énergie et de l'électricité dans un délai de 12 mois, voire 18 mois au maximum » a promis Trump aux électeurs lors d'un discours de campagne en Caroline du Nord en août 2024. En réalité, bien que les États-Unis soient le premier producteur mondial, le coût du gaz « naturel » utilisé pour cuisiner et chauffer les maisons a augmenté pour les consommateurs sous Trump.

L'industrie d'exportation de GNL consomme plus de gaz que les 73 millions de foyers américains qui utilisent le gaz naturel pour le chauffage et la cuisine. Les exportateurs de GNL doivent transporter, traiter et liquéfier les réserves de gaz na-

tionales à des températures très basses, puis les expédier à l'étranger à bord de méthaniers, un processus très énergivore qui rejette dans l'atmosphère du méthane, un gaz à effet de serre. En 2025, les consommateurs ont dépensé collectivement 12 milliards de dollars de plus pour le gaz que l'année précédente, soit environ 124 dollars par foyer, selon un rapport publié en décembre par Slocum et Public Citizen.

« Avec le retrait du GNL qatari du marché, les exportateurs de gaz américains sont prêts à engranger des bénéfices » a déclaré Slocum. « Dans le même temps, il faut s'attendre à une augmentation des prix du gaz naturel sur le marché intérieur, ce qui exposera les familles américaines à une hausse de leurs factures d'énergie. »

Une étude publiée en 2025 a révélé que la flambée des prix des combustibles fossiles à la suite des restrictions mondiales liées à la pandémie de Covid-19 a permis de redresser les finances et la position politique de l'industrie après que de nombreux pays, en particulier la Chine et les nations européennes, aient passé des années à investir dans des alternatives plus propres pour lutter contre le réchauffement climatique. Aux États-Unis, 50 % des bénéfices supplémentaires ont été versés aux 1 % des contribuables les plus riches.

« Nous savons tous que le choc des prix de l'énergie de 2022 a alimenté la crise du coût de la vie » a déclaré Gregor Semienuk, professeur associé à l'université du Massachusetts à Amherst, en octobre, après la publication de l'article. « Il a également entraîné une manne de profits pour les plus riches. »

Avant que Trump et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ne lancent une guerre contre l'Iran qui provoque une flambée des prix mondiaux du carburant, les producteurs de pétrole et de gaz aux États-Unis se plaignaient des

prix extrêmement bas. Harold Hamm, le milliardaire du secteur pétrolier qui a contribué à lancer le boom de la fracturation aux États-Unis, a annoncé en janvier qu'il allait arrêter la production de pétrole brut dans le gisement de Bakken pour la première fois depuis des décennies en raison des prix bas et des marges bénéficiaires quasi inexistantes.

Comme d'autres leaders du secteur, Hamm est un fervent partisan du président Trump, qui a demandé aux dirigeants des compagnies pétrolières et gazières de verser 1 milliard de dollars de dons pour sa campagne électorale en échange de politiques favorables lors de sa campagne de 2024. L'industrie a dépensé sans compter, fournissant au moins 75 millions de dollars à la campagne électorale de Trump et 11,8 millions de dollars à son fonds d'investissement. Selon le Brennan Center for Justice, plusieurs magnats du pétrole et du gaz ont dépensé des millions de dollars à titre personnel et ont organisé des collectes de fonds pour la campagne.

« Comme promis, Trump récompense l'industrie en adoptant son programme politique comme le sien » a écrit Owen Bacskaï, stratège politique du Brennan Center, en septembre. « Son programme législatif phare – qu'un dirigeant a qualifié de « positif pour nous dans toutes nos priorités » – accorde aux entreprises pétrolières et gazières 18 milliards de dollars d'incitations fiscales tout en réduisant les incitations en faveur des énergies alternatives propres. »

Netanyahu et les faucons du Congrès ont passé des décennies à militer en faveur d'une guerre directe contre l'Iran. Trump a donné plusieurs raisons changeantes pour justifier l'attaque actuelle. Les profits pétroliers et gazières pour ses partisans dans l'industrie n'en font pas partie. Cependant, si la guerre s'éternise et continue de faire grimper les prix du carburant, le GNL produit aux États-Unis sera indispensable pour répondre à la demande mondiale. Les consommateurs devront probablement faire face à une augmentation de leurs factures d'électricité, en particulier avec la mise en service de nouveaux centres de données IA qui consomment énormément d'électricité, mais pour les profiteurs du pétrole et du gaz, le chaos laisse présager des marges plus élevées.

(*) Journaliste chez Truthout, basé à La Nouvelle-Orléans. Il est également l'auteur et l'animateur de « Climate Front Lines », un podcast sur les personnes, les lieux et les écosystèmes en première ligne de la crise climatique.

Source : Truthout, publié le 04-03-2026
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

TUNISIE

Le taux d'inflation se stabilise à 5% en mars 2026

Le taux d'inflation en Tunisie s'est stabilisé à 5%, en mars 2026, selon l'Indice des prix à la consommation pour le mois de Mars 2026, publié dimanche par l'INS. Ce taux s'explique, principalement par l'accélération du rythme de progression des prix du groupe " Alimentation " (6,8% en mars 2026, contre 6,7% en février 2026), ainsi que des prix du groupe " Services des restaurants, cafés et hôtels" (6,2% en mars 2026, contre 5,6% en février 2026) et du groupe " Services de transport " (2,8% en mars 2026, contre 2,1% en février 2026). En revanche, une baisse du rythme d'augmentation des prix a été enregistrée au niveau du groupe " Habillement et chaussures " (7,5% en mars 2026 contre 8,9% en février 2026). En glissement annuel, la hausse des produits alimentaires s'explique principalement par l'augmentation des prix des fruits frais de 17,1%, de la volaille de 16,7%, de la viande d'agneau de 14,3%, du poisson frais de 12,3% et de la viande bovine de 10,8%. En revanche, les prix des huiles alimentaires ont diminué de 7,3%. Sur un an, les prix des produits manufacturés ont connu une augmentation de 4,3%, en raison de la hausse des prix des produits de l'habillement et chaussures de 7,5% et des produits d'entretien courant du foyer de 4,9%. Pour les services, l'augmentation des prix est de 4,3% sur un an, principalement expliquée par l'augmentation des prix des services d'hébergement de 14,7%. En mars 2026, le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) s'est stabilisé à 4,6%. Les prix des produits libres (non encadrés) ont cru de 6,1% sur un an. Les prix des produits encadrés ont augmenté quant à eux de 1,2%. Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 7,7% contre 0,2% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

APS

CÉRÉALES ET ÉNERGIE

La Russie veut faire de l'Égypte un hub clé

Face aux sanctions liées à la guerre en Ukraine, la Russie réorganise ses circuits d'exportation et cherche des relais logistiques vers l'Afrique et le Moyen-Orient.

La Russie et l'Égypte envisagent la création d'un « hub céréales et énergie » sur le territoire égyptien, une proposition formulée le jeudi 2 avril par le président Vladimir Poutine lors d'un échange au Kremlin avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty (photo, à droite). L'initiative, encore peu détaillée à ce stade, a reçu un accueil favorable au Caire, qui y voit une opportunité de structurer davantage son rôle dans la gestion des flux de matières premières.

Un projet pour structurer les flux russes

Dans les faits, cette idée s'inscrit dans une dynamique déjà en cours. Moscou cherche activement à redéployer ses circuits d'exportation de pétrole, de gaz et de produits agricoles face aux restrictions imposées par les pays occidentaux depuis le début de la guerre en Ukraine. L'Égypte apparaît comme un partenaire naturel dans ce cadre, grâce à sa position géographique et de ses infrastructures portuaires. Le pays joue déjà un rôle croissant dans le transit des marchandises russes, notamment à destination du reste de l'Afrique et du Moyen-Orient, ce qui en fait un point d'ancrage logistique crédible pour un tel projet. Sur le volet agricole, la complémentarité entre les deux pays est déjà bien établie.

L'Égypte est le premier importateur mondial de blé et le principal acheteur de blé russe. Selon les estimations de Rusagrotrans, le pays des pharaons a déjà importé environ 7,6 millions de tonnes de céréales russes au cours de la saison en cours, un volume stable par rapport à l'année précédente. Vladimir Poutine a d'ailleurs indiqué avoir donné instruit son gouvernement pour renforcer la coopération avec Le Caire sur les approvisionnements alimentaires, en s'appuyant sur une récolte jugée satisfaisante en Russie.

Une coopération agricole et énergétique déjà bien ancrée

Sur le volet énergétique, les liens sont également significatifs, l'Égypte figurant parmi les principaux importateurs d'essence russe. Toutefois, cette relation reste exposée aux la politique intérieure de Moscou, qui a annoncé le 2 avril une interdiction temporaire des exportations d'essence jusqu'à fin juillet, afin de stabiliser son marché domestique. Une mesure susceptible d'affecter ses partenaires, dont Le Caire. Au-delà de son caractère bilatéral, ce projet de hub traduit une ambition plus large de structuration des flux Sud-Sud. Le pays nord-africain pourrait servir de plateforme de redistribution vers des

marchés tiers, renforçant son rôle de carrefour commercial. Des discussions parallèles existent par ailleurs sur la création d'un hub céréalier à Oman, signe que Moscou explore plusieurs options pour diversifier ses points d'appui logistiques. Le projet s'inscrit aussi dans une stratégie diplomatique plus large. Vladimir Poutine a rappelé la tenue prochaine du sommet Russie - Afrique en octobre, et a invité le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi à s'y rendre, soulignant l'importance des relations bilatérales dans ce cadre. Reste que des incertitudes demeurent. Le concept de hub n'a pas encore été détaillé, ni dans ses modalités opérationnelles, ni dans ses implications financières et réglementaires. Par ailleurs, les précédentes initiatives russes, comme le projet de hub gazier en Turquie, ont connu des avancées limitées. À terme, la concrétisation du projet dépendra de la capacité des deux pays à aligner leurs intérêts logistiques, commerciaux et politiques. Elle reposera aussi sur l'évolution des contraintes internationales qui pèsent sur les exportations russes, et sur la capacité de l'Égypte à renforcer ses infrastructures pour tenir un rôle accru dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Agence

FMI

Le Mauritanien Zeine Zeidane nommé à la tête du département Afrique

Le Mauritanien Zeine Zeidane a été désigné directeur du département Afrique du FMI. Ancien Premier ministre et cadre de l'institution depuis plus d'une décennie, il prend ses fonctions dans un contexte où les attentes des États africains en matière de financement et de réformes continuent d'être élevées. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, le 3 avril 2026, la nomination de Zeine Zeidane comme directeur de son département Afrique. Il succède à l'Éthiopien Abebe Aemro Selassie, qui quittera ses fonctions le 1er mai après près de dix ans à ce poste, durant lesquels l'institution a mobilisé environ 60 milliards de dollars de financements en faveur de l'Afrique subsaharienne. Cette nomination confie le portefeuille stratégique de l'institution à un profil qui combine des expériences de haut fonctionnaire dans le gouvernement et le secteur financier de son pays. Né en Mauritanie, Zeidane a été gouverneur de la Banque centrale avant d'occuper le poste de Premier ministre en 2007, puis de rejoindre le FMI en 2012. Au sein du Fonds, Zeidane n'est pas un nouveau venu. Il a occupé plusieurs fonctions clés, notamment comme directeur adjoint du département Afrique, puis du département Moyen-Orient et Asie centrale. À ces postes, il a contribué

à des dossiers structurants, dont l'évolution des instruments de financement concessionnels et les réponses institutionnelles mises en place pendant la pandémie de Covid-19. Son passage au département Moyen-Orient lui a également permis de renforcer les relations avec les pays du Golfe, devenus ces dernières années des acteurs financiers de premier plan, y compris en Afrique. Il a notamment été associé à l'ouverture du bureau régional du FMI à Riyad en 2024, illustrant le repositionnement stratégique de l'institution vers de nouveaux pôles de financement. Ce double ancrage — connaissance des États africains et maîtrise des mécanismes internes du FMI — constitue l'un des principaux atouts de Zeidane dans ses nouvelles fonctions.

Des attentes africaines concentrées sur l'accès au financement

La nomination intervient dans un contexte où les gouvernements africains expriment des attentes croissantes vis-à-vis de l'institution. La première concerne l'accès aux ressources financières. Plusieurs pays africains plaident pour des conditions de financement plus souples et mieux adaptées à leurs contraintes budgétaires, notamment via les instru-

ments concessionnels destinés aux économies à faible revenu. Les discussions autour de la réforme des quotas du FMI constituent un autre enjeu central. Malgré son poids démographique et économique, le continent reste sous-représenté dans la gouvernance de l'institution. Des responsables africains appellent à une révision des critères de calcul, afin de mieux prendre en compte la vulnérabilité des économies en développement. La question de la dette demeure également au cœur des préoccupations. Après plusieurs années de chocs successifs — pandémie, inflation importée, resserrement monétaire mondial — de nombreux pays africains font face à des marges de manœuvre budgétaires limitées. Dans ce contexte, le FMI défend une approche combinant discipline budgétaire progressive et soutien à la croissance. Une note publiée par l'institution en 2025 souligne que, dans plusieurs cas, la stabilisation de la dette reste possible sans recourir systématiquement à des restructurations. L'expérience de Zeidane, notamment à la tête de la Banque centrale de Mauritanie, pourrait jouer un rôle dans la conduite de ces arbitrages sensibles, entre exigences de soutenabilité et impératifs sociaux.

Un environnement international en recomposition

Au-delà des enjeux internes au FMI, la prise de fonction de Zeidane intervient dans un contexte de transformation des relations économiques internationales. Les récentes mesures commerciales américaines et la montée en puissance d'acteurs comme la Chine, l'Inde ou les pays du Golfe ont accéléré la diversification des partenaires du continent. Cette évolution renforce la capacité de négociation des États africains, tout en complexifiant la coordination entre créanciers. Dans ce paysage multipolaire, le rôle du FMI évolue lui aussi. L'institution est appelée à composer avec une diversité accrue d'acteurs, publics comme privés, dans la gestion des crises de financement. Les attentes à l'égard du FMI varient également selon les économies africaines. Les unions monétaires comme l'UEMOA ou la CEMAC cherchent à consolider leurs cadres de convergence macroéconomique, tout en préservant leur stabilité financière. Les pays à revenu intermédiaire, de leur côté, privilégient des instruments préventifs leur permettant de se protéger contre les chocs externes sans entrer dans des programmes d'ajustement complets.

Agence

SORGHO

Les 5 principaux pays producteurs de la céréale en Afrique

L’Afrique est la première région productrice de sorgho, représentant plus de 45 % de l’offre mondiale. Principalement consommée sur le marché domestique, la céréale y constitue une culture stratégique pour la sécurité alimentaire, surtout en zone aride où elle s’adapte le mieux.

Le mardi 24 mars 2026, l’Éthiopie a lancé un plan national d’accroissement de sa production locale de sorgho. Alors que ce pays d’Afrique de l’Est occupe déjà une position dominante en la matière sur le continent, cette initiative pourrait encore renforcer sa place parmi les principaux producteurs africains de la céréale. La culture du sorgho est privilégiée en Afrique subsaharienne, en particulier dans les pays du Sahel, et son usage dépasse le simple cadre de l’alimentation de base. Le rapport « Food Outlook » publié en novembre 2025 par l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) permet d’établir un classement de 5 pays se distinguant le plus en la matière.

Nigeria
D’après la FAO, le Nigeria a produit en moyenne 6,6 millions de tonnes de sorgho entre 2021 et 2023, ce qui en fait le principal producteur africain et le 2^e producteur à l’échelle mondiale après les États-Unis. Dans le pays le plus peuplé du continent, la céréale occupe une superficie estimée à près de 5,2 millions d’hectares par an, ce qui en fait également la 3e en termes d’importance après le maïs et le riz. Cultivée dans les régions semi-arides du nord, caractérisées par des précipitations faibles et irrégulières ainsi que des températures élevées, elle sert à la fois d’aliment de base (bouillie, pâte, crêpes fermentées ou grains grillés), de fourrage pour les animaux et d’ingrédient clé dans la brasserie. AFEX Commodities Exchange (AFEX), la première bourse privée des matières premières agricoles du Nigeria, estimait déjà en 2023 qu’environ 20 % de la récolte natio-

nale de sorgho est utilisée dans l’industrie des boissons et des aliments pour animaux.

Éthiopie
Deuxième producteur africain de sorgho, le pays des Négus a enregistré une récolte moyenne de 4,2 millions de tonnes par an entre 2021 et 2023, selon les estimations de la FAO. Principalement cultivée dans les régions du Tigré, de l’Oromia et de l’Amhara, la céréale occupe une superficie totale de plus de 1,5 million d’hectares sur l’étendue du territoire national. Il s’agit en outre de la 4^e céréale cultivée en termes d’importance après le maïs, le blé et le teff. Dans le pays d’Afrique de l’Est, le sorgho est principalement consommé sous forme d’injera (galette traditionnelle), de bouillie, de nifro (grains bouillis), et est aussi largement utilisée pour la fabrication de boissons alcoolisées locales telles que le tella et l’areke. Au-delà de son rôle alimentaire, il prend aussi de l’importance dans l’alimentation animale et la transformation industrielle à petite échelle, incluant la production de farine, de snacks et d’aliments pour bébés.

Soudan
Deuxième pays est-africain de ce classement, le Soudan a affiché une production moyenne de sorgho estimée à 3,93 millions de tonnes par an entre 2021 et 2023, d’après la FAO. La céréale y occupe une superficie estimée à plus de 6 millions d’hectares par an, et est principalement cultivée dans les États de Gadarif, du Kordofan et du Darfour. Le Soudan est par ailleurs le seul pays de ce classement où le sorgho s’impose comme la principale céréale cultivée. D’après la FAO,

le plat traditionnel kisra, fabriqué à partir de sorgho, constitue un pilier de l’alimentation dans le pays. Comme dans les autres pays producteurs africains, il est aussi utilisé comme fourrage pour le bétail, matière première dans la production de bière locale, et base pour divers plats et bouillies.

Burkina Faso
Deuxième pays ouest-africain à figurer dans ce classement, le Burkina Faso a produit en moyenne 1,8 million de tonnes de sorgho par an entre 2021 et 2023. La culture de la céréale est principalement réalisée dans la Boucle du Mouhoun, la région de l’Est, et celle du Centre-Ouest, couvrant chaque année près de 2 millions d’hectares sur l’étendue du territoire national. Autrefois principale culture céréalière du pays, le sorgho a cédé sa place au maïs dont la production s’est nettement améliorée ces dernières années. Le sorgho grain y sert à la préparation de plusieurs mets locaux : tô (pâte préparée à partir d’une bouillie), couscous, beignets locaux, galettes, bière locale (dolo), sirop et biscuits. Le grain est également consommé frais ou bouilli.

Niger
Avec une production moyenne de 1,66 million de tonnes enregistrée entre 2021 et 2023, le Niger s’impose comme le 5^e producteur africain de sorgho d’après la FAO. Principalement cultivée dans les régions de Niamey, de Dosso et de Maradi, la céréale occupe chaque année près de 3,6 millions d’hectares de terres agricoles, ce qui en fait la deuxième culture céréalière après le mil.

CEDEAO

La BIDC ouvre la voie à une transformation verte en Afrique de l’Ouest

La BIDC ambitionne d’allouer d’ici 2030 près de 41 % de ses engagements à des projets à impact environnemental et social. Dans une Afrique de l’Ouest en pleine mutation démographique et climatique, et où moins de 1 habitant rural sur 10 a accès à l’électricité, la banque accélère sa transition vers la finance durable. Comment financer la croissance d’une région qui comptera 800 millions d’habitants en 2050, sans aggraver une crise climatique dont elle est l’une des premières victimes ? C’est, en substance, l’équation à laquelle tente de répondre la Banque d’Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC). Dans sa nouvelle stratégie quinquennale 2026 - 2030 intitulée « Stratégie GRO », l’institution sous-régionale de financement du développement basée à Lomé au Togo, prévoit de consacrer environ 41 % de ses engagements à des thématiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance), dont un plancher de 15 % pour l’énergie durable. Une promesse ambitieuse pour une banque dont le portefeuille total d’investissements atteignait 5,1 milliards USD à fin septembre

2025. « Les secteurs de l’énergie, de l’eau ou de l’agriculture ne sont pas automatiquement “verts” par nature, précise-t-on au sein de la Banque. En revanche, l’orientation stratégique de la BIDC est explicite et durable. ». Derrière cette formule, une volonté affichée de ne pas réduire la démarche à un étiquetage de circonstance.

Un retard continental à combler

L’ambition est à la hauteur du retard accumulé. Selon la Climate Policy Initiative (CPI), les financements climatiques en Afrique ont atteint 43,7 milliards USD sur la période 2021 - 2022, soit une progression de 48 %. Mais le secteur privé ne contribue qu’à 18 % de ces flux soit la part la plus faible de toutes les régions du monde. Plus révélateur encore : entre 2012 et 2023, le continent a représenté moins de 0,2 % des émissions mondiales d’obligations vertes, sociales et durables, d’après le Natural Resource Governance Institute (NRGI). Par ailleurs, les emprunteurs africains s’acquittent de coûts de financement plus de deux fois supérieurs à ceux de leurs homologues présentant une notation comparable,

rappelait la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA). En d’autres termes, ceux qui ont le plus impérieusement besoin de ressources pour mener à bien leur transition sont précisément ceux pour qui le coût de l’argent demeure le plus prohibitif. La BIDC ne part pas de zéro. Depuis 2013, elle s’appuie sur son Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) progressivement renforcé, et désormais totalement aligné avec les normes de la Société Financière Internationale (IFC), de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l’Agence Française de Développement (AFD), etc., qui couvrent l’ensemble de ses instruments. L’année 2025 a marqué une étape majeure avec l’accréditation de la banque au Fonds Vert pour le Climat (FVC), le principal dispositif mondial de financement climatique. Ce statut lui permet désormais de mobiliser directement des ressources concessionnelles pour financer des projets à forte valeur ajoutée écologique en Afrique occidentale.

R E.

FACTURE NORMALISÉE La RDC passe à une mise en conformité renforcée

La mise en œuvre de la facture normalisée en République démocratique du Congo entre dans une phase de conformité renforcée, marquée par la levée progressive des mesures temporaires accordées aux entreprises durant la période d’ajustement. Selon les conclusions des travaux de la commission mixte réunissant le ministère des Finances, la Direction générale des impôts (DGI) et la Fédération des entreprises du Congo (FEC), le 31 mars 2026 à Kinshasa, aucune suspension formelle de la réforme n’a été décidée. En revanche, un courrier du ministre des Finances daté du 17 décembre 2025 avait neutralisé, à titre temporaire, certaines sanctions liées à l’émission de factures non normalisées, dans le cadre du traitement des préoccupations soulevées par le secteur privé. Parmi ces mesures figuraient notamment l’amende de 10 millions de francs congolais par facture non normalisée ainsi que le rejet de la déduction de la TVA correspondante. Entrée dans sa phase obligatoire depuis le 1er décembre 2025, la réforme a fait l’objet d’un accompagnement à travers une commission mixte chargée d’examiner les contraintes techniques et opérationnelles rencontrées par les entreprises. Sur les 52 difficultés recensées par la FEC, 33 ont été résolues, soit 63 % du total, tandis que 10 autres restent en cours de traitement, principalement en lien avec les mises à jour des plateformes e-UF (Unité de facturation électronique) et e-MCF (Module de contrôle de facturation électronique), ainsi qu’avec l’homologation des systèmes de facturation. Certaines questions demeurent toutefois en suspens. Elles concernent notamment l’intégration des taxes spécifiques — droits d’accises, TPI, droit de consommation provincial, redevances ARSP et FPC — dans la base de calcul de la TVA. La FEC estime que ces éléments ne relèvent pas des charges d’exploitation des entreprises. Des demandes de dérogation ont également été formulées pour certains secteurs, notamment le transport aérien domestique, la distribution des produits pétroliers en stations-service et les jeux d’argent et de hasard. Dans ce contexte, les autorités fiscales confirment la poursuite de la réforme, avec un calendrier désormais mieux balisé. À l’échéance du 15 mai 2026, la déclaration de la TVA du mois d’avril devra être effectuée sur la base des factures normalisées pour l’ensemble des entreprises assujetties, à l’exception de celles qui restent en attente d’homologation de leur système de facturation et de celles relevant de secteurs ayant sollicité une dérogation.

En attente d’une circulaire

La réforme s’inscrit dans une stratégie plus large de mobilisation des recettes publiques. Selon les projections avancées par le ministère des Finances, elle pourrait générer jusqu’à 200 millions de dollars de recettes additionnelles d’ici à fin 2026, grâce à un meilleur contrôle de la TVA. D’après les données de la DGI, cette taxe représentait déjà 2 776,2 milliards de francs congolais en 2023, soit 23,7 % des recettes fiscales, collectées auprès de 8 895 entreprises, ce qui confirme son poids dans les finances publiques congolaises.

FRAUDES AUX AIDES AGRICOLES

Le premier ministre grec demande à l'UE d'engager «sans délai» des poursuites éventuelles

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a demandé hier au parquet européen d'engager «sans délai» d'éventuelles poursuites contre des députés de son parti, dont il a demandé la levée de l'immunité parlementaire dans le cadre d'une enquête sur une fraude présumée aux aides agricoles de l'UE.

Par R I/Agence

«**J**e demande au Parquet européen, une fois levée l'immunité de nos députés, d'engager sans délai toutes les mesures d'instruction», a-t-il indiqué dans une déclaration retransmise à la télévision publique, en demandant au parquet de préciser «s'il entend exercer des poursuites» et «contre qui». Affirmant s'adresser au peuple grec «sans détour ni faux-fuyants», le chef du gouvernement conservateur a insisté sur le fait que la demande de levée de l'immunité parlementaire de 11 députés constituait «une évolution sérieuse».

Vaste enquête du parquet européen

La justice européenne a demandé la levée de l'immunité parlementaire de 11 députés pour des faits qui se seraient produits en 2021 durant le premier mandat de Kyriakos Mitsotakis. Selon les médias grecs, les 11 députés sont tous membres de la Nouvelle-Démocratie (ND). Deux ministres de son gouvernement et également députés ont démissionné vendredi de leurs fonctions en raison de leur implication présumée dans ce scandale qui éclabousse le camp conservateur depuis près d'un an. Au total, quatre membres de son gouver-



nement ont quitté leur poste après le retrait, déjà l'an dernier, d'un ministre. Selon les médias, leurs deux noms figurent sur la liste des députés dans le viseur de la justice européenne qui enquête également sur cinq anciens députés, un ancien ministre du Développement rural et de l'Alimentation, et un vice-ministre du Développement rural et

de l'Alimentation. Le parquet européen mène une vaste enquête sur des détournements présumés de subventions agricoles européennes depuis 2018, qui a déjà conduit à des dizaines d'arrestations. Cette affaire implique des agriculteurs mais aussi des personnes qui se faisaient passer pour des agriculteurs, des responsables politiques et de l'organisme chargé de l'attribution de ces aides, l'OPEKEPE, aujourd'hui dissout.

Gouvernement sous pression

Le premier ministre, au pouvoir depuis 2019, a pointé du doigt «le fléau des relations clientélistes» en Grèce «qui pendant des décennies se transmettaient ...» d'un gouvernement au suivant». Il a déploré ne pas avoir «procédé plus tôt à des interventions radicales pour percer l'abcès». «Ces relations clientélistes accompagnent l'État grec depuis sa création. C'est l'une des raisons principales du retard de notre pays par rapport à l'Europe», a-t-il fustigé. Cette affaire a mis sous forte pression le gouvernement alors que les élections législatives, pour lesquelles Kyriakos Mitsotakis veut solliciter un troisième mandat, sont prévues l'an prochain. Le principal parti d'opposition au parlement, le Pasok (socialiste) réclame désormais des élections anticipées.

VIETNAM
Le Parlement se réunit pour entériner les nouveaux dirigeants de l'Etat

Le Parlement vietnamien a réélu lundi à sa tête Tran Thanh Man pour un second mandat, à l'ouverture d'une session parlementaire qui doit aussi confirmer la nomination des principaux dirigeants de l'Etat, notamment le Premier ministre choisi par le Parti communiste, mais pas encore annoncé. A la tête du Vietnam depuis moins de deux ans, To Lam a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général lors du congrès, mais le parti n'a pas annoncé publiquement les autres principaux piliers de la structure de direction collective du Vietnam. To Lam est pressenti pour devenir également président, unifiant ainsi la direction du parti et de l'Etat. Dans un discours à l'assemblée nationale, il a appelé les députés à adopter "une approche tournée vers le développement". Les membres de l'Assemblée nationale vietnamienne, qui compte 500 sièges, ont été élus le mois dernier lors d'un scrutin qui a vu le Parti communiste remporter près de 97% des sièges. APS

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Les réparations des installations énergétiques vont «prendre longtemps», prévient l'Opep+

Certains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont également décidé d'augmenter les quotas de production de pétrole à partir de mai. L'Opep+ a averti ce dimanche 5 avril que la remise en état des installations énergétiques endommagées lors des récentes attaques était «coûteuse» et pren-

draît «beaucoup de temps», ce qui pourrait affecter l'approvisionnement mondial en pétrole durablement encore. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (OPEP+) a aussi souligné «l'importance cruciale de la protection des voies maritimes internationales afin de garantir la circulation ininterrompue de l'éner-

gie», dans un communiqué publié dimanche à l'issue d'une réunion de certains membres, dont l'Arabie saoudite et la Russie. Cette déclaration intervient alors que le président américain Donald Trump menace, insultes à l'appui, de s'en prendre aux infrastructures iraniennes à 24 heures de l'expiration de son ultimatum pour rouvrir

le détroit d'Ormuz. L'organisation n'a fait aucune mention de modifications des quotas de production pour le mois de mai. Des membres de l'Opep+ ont par ailleurs décidé d'augmenter les quotas de production de pétrole, alors que la guerre au Moyen-Orient continue de bouleverser les marchés de l'énergie. L'organisa-

tion, qui comprend des producteurs clés comme l'Arabie saoudite et la Russie ainsi que plusieurs États du Golfe subissant de plein fouet les frappes de Téhéran, a décidé «de mettre en œuvre un ajustement de la production» de 206.000 barils par jour (bpj) à partir de mai, selon un communiqué. Agence

CORÉE DU SUD

Les magasins obligés de rationner la vente de sacs-poubelle

Inquiets des conséquences de la guerre au Moyen-Orient sur la disponibilité du pétrole, les habitants se sont rués sur les sacs-poubelle. Le gouvernement assure pourtant qu'il n'y a aucun risque de pénurie. En temps de crise, certains font des stocks de conserves, de bouteilles d'eau ou de papier toilettes. Les Coréens, eux, se sont rués sur... Les sacs-poubelle ! Plusieurs supérettes ont instauré un rationnement sur l'achat de ces sacs en plastique depuis la fin mars, alors que la guerre au Moyen-Orient et ses conséquences sur le marché du pétrole font craindre une pénurie. À Séoul, les ventes quotidiennes de sacs ont été multipliées par cinq fin mars, indique la mairie. Certaines en-

seignes ont également constaté d'impressionnantes hausses des ventes de sacs-poubelle dans le pays la dernière semaine de mars, selon Korea Joonang Daily : +214% chez 7-Eleven par rapport à l'année précédente, +252,4% chez CU ou encore +266,5% chez Emart. Pour comprendre cette curieuse inquiétude autour des sacs-poubelle, il faut s'intéresser au système particulier de gestion des déchets en Corée du Sud. Seuls les sacs approuvés par les autorités peuvent être utilisés pour jeter ses ordures ménagères, sous peine d'amende, explique l'agence de presse Yonhap. La taxe de collecte est ainsi prélevée au moment de l'achat du sac, en fonction du volume.

Les sacs-poubelle sont donc «différents des produits classiques car le siège ne peut pas les acheter en lots pour les distribuer aux franchisés», explique l'enseigne CU à Korea Joonang Daily. «Les propriétaires de magasins doivent se fournir directement auprès des autorités», donnant aux entreprises peu de visibilité sur les stocks disponibles. Le gouvernement a pourtant écarté tout risque de pénurie. «Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de l'approvisionnement en sacs-poubelle standard», a tenu à rassurer le ministre de l'Énergie Kim Sung-whan sur les réseaux sociaux le 30 mars. Il a garanti que le pays disposait «d'une capacité suffisante pour utiliser des matières pre-

mières recyclées» et assuré qu'il «n'y aura pas de problèmes d'approvisionnement pendant plus d'un an». «Vous ne vous retrouverez jamais dans une situation où vous serez contraints de stocker vos déchets chez vous», a martelé le ministre, précisant qu'en cas de pénurie, le gouvernement autoriserait l'utilisation de sacs plastiques standards pour jeter ses ordures. La mairie de Séoul indique par ailleurs avoir sécurisé un stock de sacs-poubelle équivalents à quatre mois de consommation. Pour les autorités, les ruptures de stock constatées en magasin seraient donc plutôt dues à un comportement d'achat panique qu'à une véritable pénurie.

R E.

ELLE REFUSE DE DIRE AVEC QUOI

Cette startup à 60 millions \$ veut bloquer le soleil

Stardust Solutions publie ses principes éthiques et un cadre de déploiement. Le problème : aucun des deux documents ne révèle la nature de la particule qu'elle compte injecter dans l'atmosphère.

L'idée paraît simple. Pulvériser de minuscules particules dans la stratosphère pour renvoyer une fraction du rayonnement solaire et refroidir la planète. Les éruptions volcaniques le font naturellement. Stardust Solutions, startup israélo-américaine, veut le faire industriellement. Comme le rapporte The Atlantic cette semaine, l'entreprise vient de publier deux documents censés rassurer. Le premier : quatre pages de « principes directeurs ». Le second : un cadre de déploiement de 14 pages. Ni l'un ni l'autre ne répond à la question centrale : quelle particule compte-t-elle disperser au-dessus de nos têtes ?

La transparence de façade d'un acteur qui garde ses cartes

Stardust a levé 60 millions de dollars en octobre 2025, un record pour le secteur de la géo-ingénierie solaire. Son PDG, Yanai Yedvab, ancien physicien gouvernemental israélien, promet une particule « aussi sûre que de la farine ». Produite à grande échelle, elle ne coûterait que quelques dollars le kilo. L'entreprise affirme qu'elle évitera les effets destructeurs connus des aérosols soufrés : pluies acides et appauvrissement de la couche d'ozone. Le problème, c'est que personne ne peut vérifier ces promesses. Stardust attend l'obtention d'un brevet pour dévoiler la composition de sa poudre. En atten-



dant, les experts doivent se contenter de sa parole. « Personne ne sait ce qu'ils comptent envoyer dans la stratosphère, le tout à des fins lucratives. » Le constat vient de Cynthia Scharf, chercheuse spécialisée en géo-ingénierie. Elle qualifie les nouveaux documents de « litanies complaisantes sur la transparence et la gouvernance responsable ». Holly Jean Buck, chercheuse à l'université de Buffalo, ne dit pas autre chose. Pour elle, le cadre publié ne contient rien de nouveau. Il reprend ce que le milieu académique répète depuis des années. David Keith, professeur à l'université de Chicago et figure du domaine, est plus tranchant. Pour lui, l'idée même d'une particule stratosphé-

rique inerte relève de l'absurde. La contradiction saute aux yeux. Stardust invoque la transparence dans ses principes directeurs, mais protège sa technologie par un brevet. Le milieu de la recherche en géo-ingénierie repose sur l'ouverture des données et la revue par les pairs. Stardust ne coche aucune de ces cases.

Un secteur miné par les tentatives avortées et les interdictions

Le parcours de la géo-ingénierie solaire privée n'incite pas à l'optimisme. En 2023, le Mexique a interdit la pratique après qu'une startup, Make Sunsets, a lâché du dioxyde de soufre dans l'atmo-

sphère via des ballons météorologiques. Un an plus tôt, un projet de Harvard financé depuis 2017 a été abandonné avant même de démarrer. La pression de la communauté scientifique et des populations autochtones locales a suffi. Au-delà des précédents, le risque structurel inquiète les climatologues. Le scénario le plus redouté porte un nom : le choc de terminaison. Si la dispersion de particules s'arrête brutalement, les températures remonteraient en flèche. Le réchauffement accumulé pendant les années de masquage se libérerait d'un coup. Autrement dit, un engagement de cette nature dure des décennies, voire des siècles. Confier cette responsabilité à une entreprise de 25 personnes financée par du capital-risque pose un problème évident de pérennité. Le champ est aussi miné par l'absence de cadre réglementaire. La Convention sur la diversité biologique impose un moratoire de fait sur le déploiement. Aucune autorité nationale ou internationale n'a la compétence pour encadrer ce type d'expérimentation. Yedvab assure vouloir être régulé. Il espère que les gouvernements s'accorderont « d'ici quelques années » sur un cadre comparable au Protocole de Montréal. Espérer n'est pas disposer. En attendant, une entreprise privée détient un brevet sur une technologie capable de modifier le climat terrestre. Elle demande au monde de lui faire confiance les yeux fermés.

De fausses vidéos militaires deviennent virales en pleine tension entre l'Iran et les États-Unis

Un F-15E américain abattu en Iran et un A-10 Warthog au fond du golfe Persique le 3 avril 2026 : avant même qu'un communiqué officiel du Pentagone soit publié, des vidéos fabriquées ou recyclées avaient déjà inondé X, TikTok et Telegram avec des millions de vues. Dès l'aube, vendredi on a pu voir circuler sur les réseaux sociaux des photos de débris d'un F-15E et d'un siège éjectable. CNN a confirmé que le siège correspondait bien à celui d'un F-15E. Un mémo interne du Pentagone, rapporté par l'Associated Press en fin d'après-midi, mentionnait quant à lui un appareil américain « abattu ». Il n'a pas fallu plus pour que dans cet intervalle s'engouffrent de faux contenus qui ont simultanément envahi les fils d'actualité.

Un pilote du conflit indo-pakistanaï présenté comme prisonnier en Iran

Un utilisateur sur X.com a diffusé vendredi une vidéo pixélisée, filmée de loin, montrant un homme les bras levés dans un champ, avec pour légende que « le pilote américain est détenu par les Fils de Haidar al-Karrar

». Aucun visage, aucun uniforme identifiable. Shayan Sardarizadeh, journaliste de la BBC spécialisé dans la vérification de contenus viraux, a retracé l'origine réelle de la séquence jusqu'au conflit indo-pakistanaï de mai 2025. Sur Reddit, une version plus longue avait paru sur r/IndiaSpeaks huit mois plus tôt. Sur TikTok, le compte @grammysammytiktok a mis en ligne une vidéo intitulée « BREA-KING: US Pilots Down in Iran After F-15 Strike », prétendant montrer deux membres d'équipage en parachute au-dessus de l'Iran. Hive Moderation l'a analysée et a conclu avec 99,9 % de confiance qu'elle avait été produite par IA. La vidéo n'est d'ailleurs plus disponible sur ce compte.

Une vidéo de jeu vidéo postée avant même les faits

Le compte @GBX_Press a accompagné sa vidéo d'un texte proclamant que les Gardiens de la révolution iraniens annonçaient la destruction d'un chasseur américain F-15 sur l'île de Qeshm. L'audio trahit la supercherie, puisqu'un personnage



hors champ crie « target hit ! » et « target destroyed ! » de façon mécanique. Selon Lead Stories, le contenu provient d'un simulateur militaire, probablement Arma 3 ou Digital Combat Simulator, avec une probabilité évaluée à 88,5 % par un outil de détection IA. Surtout, un contenu visuellement identique avait déjà circulé sur Facebook dès le 5 mars 2026, un mois avant la destruction du F-15E. Fabriqué bien avant l'événement, il atten-

dait d'en habiller un. Ce type de recyclage existe depuis plus longtemps, hélas, et fait des victimes. Le 1er mars dernier, Greg Abbott, gouverneur républicain du Texas, avait relayé devant 1,4 million d'abonnés une séquence de 21 secondes en la légendant d'un simple « Bye bye », convaincu d'y voir un navire américain abattre un chasseur iranien. Il s'agissait en réalité de War Thunder, un simulateur de Se-

conde Guerre mondiale. La même séquence avait pourtant été démystifiée par Reuters dès 2024. L'homme politique a depuis supprimé sa publication. Newsguard a mesuré l'ampleur du phénomène sur l'ensemble du conflit : des contenus totalisant plus de 21,9 millions de vues prétendaient montrer l'Iran prendre l'avantage militaire sur les États-Unis, propagés massivement par des comptes pro-iraniens. Un compte X baptisé « Daily Iran Military » est ainsi passé de 700 000 à 1,4 million d'abonnés en moins d'une semaine. Pendant ce temps, certains utilisateurs de X ont tenté de confier la vérification des faits à Grok. Amit Segal, journaliste de N12 News en Israël et l'un des premiers à annoncer qu'un membre d'équipage du F-15E avait été récupéré vivant, s'est vu répondre par un autre utilisateur : « Pouvez-vous confirmer cela ? @grok ». Le bot n'a rien pu confirmer, car l'information lui était parvenue via un reporter, pas via une diffusion publique. Grok ne vérifie pas l'actualité brûlante. Il en amplifie les rumeurs.

Un pick-up transformé en machine de circuit extrême signé Isuzu !

Quelques constructeurs d'exception ont conçu des hypercars uniquement pour la piste. Chères, exclusives et non homologuées pour la route, elles sont réservées à quelques clients fortunés qui les emmènent en camion sur circuit quelques fois dans l'année.

Dans cet esprit, Ferrari a sa FXX K Evo, Bugatti a sa Bolide et, désormais, Isuzu a son D-Max Evo ! Le constructeur japonais, spécialisé dans les tout-terrains et les utilitaires, a transformé son brave pick-up en une machine de circuit complètement folle.



Un Isuzu D-Max si préparé qu'il ferait passer une Porsche 911 GT3 pour une voiture de grabataire pour la balade dominicale : ça existe et c'est disponible à la vente ! En Europe, les pick-up sont avant tout des bêtes de somme destinées aux professionnels. En Thaïlande, leur diffusion est bien plus large et ce type de véhicule est très populaire. À tel point que certains n'hésitent pas à les emmener sur circuit. Oui, oui, des véhicules d'artistes et de chasseurs qui ne partent pas chercher le gibier mais le chrono sur piste. Un championnat où courent uniquement des Ford Ranger, Mitsubishi L200 et autres Toyota existe même. Isuzu ne pouvait rester à l'écart d'un tel championnat et produit depuis plusieurs années des D-Max préparés pour la compétition. Vendus par la marque, ils sont ensuite engagés dans les courses par des écuries privées.

Un kit ultra agressif !

La plupart du temps, les pick-up engagés dans le Thailand Super Pickup sont d'apparence relativement similaires à des véhicules de série. Outre leur livrée aux couleurs de l'équipe, ils sont assez proches de l'origine, en étant simplement rabaisés, équipés de grandes jantes pour recevoir un freinage plus performant et dotés d'un aileron sur le couvercle de benne. En plus de sa participation à cette compétition, Isuzu lance sa formule monomarque avec un pick-up modifié bien plus en profondeur que ce que permet le règlement du championnat thaïlandais. Avec son D-Max Evolution présenté au salon de Bangkok, le constructeur est allé très loin. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est tout simplement monstrueux ! On pourrait le croire échappé de Pikes Peak.

Au ras du sol, ce D-Max développé en collaboration avec l'entreprise Tera.S.Motor est basé sur un châssis de cabine approfondie.

Il reçoit un kit carrosserie XXL avec un bouclier avant en grande partie ajouré et une lame venant rejoindre des ailes élargies. De quoi laisser passer la suspension Penske entièrement réglable et les grandes jantes qui cachent des freins Ferodo six pistons à l'avant et quatre pistons à l'arrière. Cette partie est d'ailleurs peut-être encore plus extrême. L'aileron est aussi haut que le toit et sépare toute la benne en deux ! Le châssis échelle, contre-intuitif dans un tel usage, est renforcé pour subir de nouvelles contraintes. L'habitacle est entièrement vidé et reçoit un siège baquet ainsi qu'un arceau de sécurité. La partie mécanique est, au final, peut-être celle qui évolue le moins. Le quatre cylindres 2,2 L diesel

est toujours fidèle au poste mais passe de 163 à 280 ch pour un couple de 507 Nm. Simple propulsion, il conserve aussi sa boîte manuelle à six rapports d'origine, simplement avec un embrayage renforcé.

La compétition à prix doux

Le plus fort avec cet Isuzu, c'est que, contrairement au carburant, il est vraiment vendu à prix coûtant. Quinze exemplaires de ce D-Max Evolution seront produits, tous vendus à 1 490 000 bahts, soit environ 39 500 €. Ce prix de vente serait même insuffisant pour couvrir les frais de développement. Pour comparaison, le modèle standard vaut 768 000 bahts, un peu plus de 20 000 €. Avec une telle formule, Isuzu fait en quelque sorte du sponsoring pour attirer les écuries vers sa nouvelle compétition.

Une voiture recouverte de "peau humaine" sert d'alerte à un danger oublié !

Recouvrir l'intérieur d'une voiture d'une "peau humaine" capable de réagir aux UV : l'idée peut sembler extrême. Elle s'appuie pourtant sur un constat simple, et largement méconnu. Ou du moins oublié : en voiture, les automobilistes restent exposés aux rayons du soleil, souvent sans en avoir conscience, avec des conséquences qui peuvent s'accumuler dans le temps. D'où cette initiative volontairement dérangeante, conçue pour frapper les esprits.

À Sydney, l'enseigne australienne d'entretien automobile mycar Tyre & Auto a présenté une voiture pour le moins inhabituelle. Baptisée "Sunburnt Car", littéralement la "voiture aux coups de soleil", elle se distingue par un habitacle entièrement recouvert... de peau humaine ! Non en réalité, il s'agit d'un matériau synthétique, mais il faut bien avouer qu'avec les poils, les boutons et autres grains de beauté, la ressemblance est frappante. Pour ne pas dire dérangeante... La particularité de cette sellerie un peu spéciale ? Cette "peau" réagit aux rayons ultraviolets en changeant d'apparence, comme le ferait une véritable brûlure

solaire. Conçue avec l'appui de spécialistes médicaux et de professionnels des effets spéciaux, cette installation vise à matérialiser un phénomène invisible. Exposée en plein air, la voiture donne ainsi à voir, de manière volontairement spectaculaire, l'impact des UV à l'intérieur d'un véhicule. Une manière d'attirer l'attention sur un risque souvent relégué au second plan dans les usages du quotidien.

Un risque largement sous-estimé en voiture

Derrière ce dispositif, le constat qui est mis en avant est simple : une majorité d'automobilistes pense être protégée du soleil une fois à l'intérieur de son véhicule. Mais ce n'est qu'en partie vrai. Si les vitres bloquent l'essentiel des UVB, responsables des coups de soleil visibles, elles laissent en revanche passer une part significative des UVA. Or, ces rayons pénètrent plus profondément dans la peau et participent au vieillissement cutané ainsi qu'à des dommages à long terme, notamment au niveau de l'ADN. L'exposition peut s'accroître lorsque les vitres



sont ouvertes ou lorsque le véhicule est équipé d'un toit panoramique. Autant de situations courantes qui contribuent à une exposition diffuse,

mais répétée. Une réalité encore largement sous-estimée comme l'explique Anne Gately, ambassadrice de la campagne : "En tant que survi-

vante d'un mélanome de stade IV, je sais à quel point il est facile de sous-estimer les effets du soleil. Si cette initiative peut aider ne serait-ce qu'une personne à prendre ces risques plus au sérieux, alors elle a du sens."

Une campagne choc pour rendre visible l'invisible

Au-delà de l'objet lui-même, l'opération s'inscrit dans une campagne de sensibilisation plus large. Elle s'accompagne notamment de la distribution de stickers capables de changer de couleur en présence de rayons UV, destinés à rappeler aux conducteurs la nécessité de se protéger, même en voiture.

Le choix d'un dispositif aussi visuel s'explique aussi par le contexte australien, particulièrement exposé aux risques liés au soleil, avec des taux de cancers de la peau parmi les plus élevés au monde. Reste que cette initiative est aussi vraie pour en France. En rendant visible un phénomène que l'on ne perçoit pas, cette "Sunburnt Car" met au moins en lumière un angle mort des usages automobiles.

Mots fléchés

Héroïne de Hergé		Parties de cheminées		Avances		Poème		Note de musique		Colle végétale		Expatrié	
Fils de Zeus								Insectes à repoussante				Première page	
Serviable		Coiffure papale		Vieux non		Petit ruisseau			Rejeta	Lisse			
										Anneaux de cordage			
											Exalitre		
											Son nom indique sa forme		
Riches						Tandem						Saison estivale	
Ancienne Allemagne						Chlore							
			Soutien		Diarrhée								Dieu celtique
Pays d'Asie					À côté de				Célèbre maison d'Italie				
Genre littéraire					Longue période								
						Coûteuses	Fausse pierres		Évêché normand				
									Ville sur la Ruhr				
Déraillent		Uvule		Teigne						Peser le contenant	Durée d'une révolution	Remplace le RMI	
				Soleil divin									
								Vedettes					
Cargaison	Pays de cinquante états				Erbium			Marque l'absence					Convictions
	Vrai				Grande randonnée			Pucelle					
				Buriner							Actinium		
											Transpirations		
Lettre grecque				Arcansons								Charles de Beaumont (chevalier d')	
				Artère									
Fameux fumeur sicilien					Ronge				Lever le cul				
					Réfutées								
Enseignements							Ruthénium			Cadeau de mariage			
Préfecture des Hautes-Alpes	Ensuite	Grand lac américain					Ressort		Épouse d'un rajah				
		Donna pour un moment											
			Essayés							Passage à niveaux		Ville de Pennsylvanie	
Demandée						Opus		Organisation mondiale	Piquet				
Surface agraire													
			Argent	Discomobile					Septentrional				
				Équerre					Deux romains				
Pays					Affligé un châtiment					Conteste			
Utilisateur													
						Helvètes							

PÉTROLE

Le Brent à plus de 108 dollars

Le pétrole reculait, légèrement, lundi, dans un marché encore sensible à l'évolution de l'escalade militaire au Moyen-Orient. En début d'après-midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, contrat de référence, perdait 0,77% à 108,19 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mai, reculait de 1,22% à 110,18 dollars. En début d'échanges, le baril de WTI pour livraison en mai, cédait 0,57% à 110,90 dollars, tandis que celui de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin gagnait à l'inverse 0,46% à 109,53 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 7 avril 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



LÉGISLATIVES

Lancement dimanche prochain de la révision exceptionnelle des listes électorales

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la révision exceptionnelle des listes électorales, à partir du 12 avril courant jusqu'au 26 du même mois, en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet prochain. En vertu du décret présidentiel n 26-145 du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le jeudi 2 juillet 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance n 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment les articles 62 et 65, l'ANIE annonce "l'ouverture de la période de révision périodique des listes électorales à partir de dimanche 12 avril 2026", sachant qu'elle sera clôturée dimanche 26 avril 2026, précise la même source. Elle a indiqué, à ce propos, que "les citoyennes et les citoyens non-inscrits sur les listes électorales, ayant atteint 18 ans révolus à la date du scrutin, et remplissant les conditions légalement requises, sont appelés à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence". L'Autorité a également "invité les citoyennes et les citoyens inscrits sur les listes électorales, ayant changé de lieu de résidence, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur nouvelle commune de résidence, en se rapprochant du siège de la délégation communale de l'ANIE et à soumettre toute demande, selon le cas, munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de résidence, et ce de 09:00 à 16:00".

APS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'intégration industrielle, clef de voûte de la souveraineté énergétique

Par Selma R.

Face aux mutations énergétiques mondiales et à l'instabilité des circuits logistiques, l'Algérie érige l'intégration industrielle nationale en priorité stratégique. Ce choix politique devient ainsi le fondement d'une autonomie étatique consolidée. Lors de son intervention à l'émission « Forum El Oula », Nabil Kafi, Secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a exposé la feuille de route visant à conjuguer l'essor des énergies propres, la production locale d'équipements et la maîtrise technologique. L'Algérie dispose d'atouts structurels majeurs : une capacité électrique dépassant 27 000 MW et un réseau de transport de 36 000 km. Le défi est désormais de diversifier un mix électrique dépendant du gaz à 99 %. Pour ce faire, le plan d'action 2026-2028 repose sur la digitalisation, l'efficacité énergétique et la création d'un tissu industriel local. Comme l'a souligné Nabil Kafi : « L'enjeu est d'opérer une transition énergétique réussie, fondée sur un mix équilibré, durable et compétitif, tout en garantissant notre sécurité énergétique nationale ». Cette volonté de localisation s'illustre par le pro-

gramme de 3 200 MW d'énergie solaire photovoltaïque, prévu pour 2026. Ce déploiement comprend 21 centrales réparties sur 14 wilayas, avec une exigence de taux d'intégration nationale minimal de 35 %. Le responsable a précisé : « Dans le cadre du programme 3 200 MW, des incitations ont été accordées aux entreprises nationales. Elles ont obtenu une part importante des projets, soit environ 900 MW, qui seront réalisés par des sociétés algériennes, y compris avec des panneaux solaires fabriqués localement ». Ce seuil de 35 % n'est qu'un premier palier. Le Secrétaire général a ajouté : « Avec la montée en puissance des capacités des entreprises nationales, nous espérons que ce taux augmentera dans le futur ». Pour projeter cette dynamique à l'échelle internationale, Sonelgaz Internationale a été créée pour porter l'expertise algérienne, notamment en Afrique. « Sonelgaz Internationale ne travaillera pas seule. Elle sera la locomotive qui entraînera avec elle l'expertise nationale, à travers des entreprises et opérateurs nationaux, afin d'exporter le produit national et le savoir-faire algérien », a expliqué Nabil Kafi. Avec des exportations dépassant 200 millions d'euros par an entre

2022 et 2025, le groupe est désormais apte à intervenir sur toute la chaîne de valeur, de l'ingénierie à la maintenance. Parallèlement, l'Algérie investit dans l'hydrogène vert, visant la production d'un million de tonnes d'ici 2045. Le représentant du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a détaillé cette vision : « L'Algérie aspire à jouer un rôle majeur sur le marché de l'hydrogène vert, à travers la production et l'exportation à moyen et long terme. Cela passe par la maîtrise de toute la chaîne de valeur : production, stockage, transport et applications ». Un projet pilote de 50 MW à Arzew servira de premier jalon concret. Enfin, la réussite de cette transition repose sur l'humain. « Tout pays visant l'indépendance énergétique doit travailler sur la localisation et la maîtrise de la technologie. Cela passe par un plan national mobilisant toutes les ressources disponibles : compétences, recherche, formation et industrie », a affirmé Nabil Kafi. À travers ses écoles d'excellence formant des cadres de 14 pays africains, l'Algérie dessine les contours d'une puissance énergétique moderne. Comme l'a conclu le Secrétaire général : « La sécurité énergétique future passe par la maîtrise de la technologie. C'est une nécessité absolue ».

GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE DE COOPÉRATION

Le Premier ministre mauritanien à Alger

Le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, est arrivé, lundi, à Alger pour une visite officielle à la tête d'une délégation ministérielle de haut niveau, dans le cadre de la tenue de la 20e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, indique un communiqué des services du Premier

ministre. A son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediene, le Premier ministre mauritanien a été accueilli par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, accompagné de membres du Gouvernement et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Mauritanie, M. Amine Sid, a précisé la même source. Cette visite "intervient dans le cadre de la dy-

namique positive que connaissent les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie et participe de la volonté des dirigeants des deux pays de hisser la coopération bilatérale vers des perspectives plus larges, au service des intérêts communs et du renforcement des liens fraternels entre les deux peuples frères". Les travaux de la Grande commission mixte de coo-

pération seront consacrés à l'examen des "moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux, tout en accordant une attention particulière au développement des zones frontalières et au renforcement de l'intégration économique entre les deux pays".

APS

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

L'Algérie passe à 69 wilayas

La loi n 26-06 du 4 avril 2026 relative à la nouvelle organisation territoriale du pays, qui acte le nouveau découpage territorial de l'Algérie en soixante-neuf (69) wilayas, a été publiée au Journal officiel (JO) n 25, du 5 avril 2026. Dans l'article 3 de cette loi, il est mentionné que "le nouveau découpage territorial du pays comprend soixante-neuf (69) wilayas et mille cinq cents quarante-et-une (1541) communes".

Il est également précisé dans l'article 54 que "durant la période nécessaire à l'installation, à la mise en place et à l'organisation des Conseils exécutifs des wilayas nouvellement créées, les autorités des wilayas mères continueront d'assumer toutes les prérogatives et obligations afférentes à la gestion des intérêts et services des wilayas nouvellement créées. Les walis des wilayas mères transfèrent progressivement, au plus tard, le 31 décembre 2026, à ceux des wilayas nouvellement

créées, les prérogatives et obligations". L'article 55 souligne que "les budgets primitifs et supplémentaires votés pour l'exercice 2026, pour l'ensemble du territoire constituant la wilaya mère, continueront d'être exécutés par le wali de celle-ci". Toutefois, "les crédits inscrits au budget de l'Etat, au titre de l'exercice 2026, et affectés au fonctionnement des services des conseils exécutifs des wilayas mères, continueront d'être exécutés par les wi-

layas mères, sous réserve des dispositions qui seront arrêtées pour tenir compte des besoins de fonctionnement des conseils exécutifs des wilayas nouvellement créées", selon l'article 57. L'article 5 de la présente loi précise que "l'intitulé de la loi n 84-09 du 4 février 1984, modifiée et complétée, susvisée, est modifié et rédigé comme suit +Loi n 84-09 du 4 février 1984 relative au découpage territorial du pays+".

Publicité

Pour infos



TERENCE

Pour inscriptions



INSTITUTE

Séminaire

29 & 30 avril 2026

Hôtel Naya Bab Ezzouar

Économie Circulaire et Gestion des Déchets à la faveur de la Loi 25-02 du 20-02-2025

Mr Karim OUAMANE,
Expert gestion des déchets
Ancien Directeur Général
de l'Agence Nationale
des Déchets (AND)
Formateur-Consultant
en environnement,
économie circulaire

Mr Yassine FOUDAD
Consultant/formateur en RH
et Expert ISO 26.000-Fresque RSE
Enseignant RSE-RH,
Directeur du Cabinet de conseil
en RH/RSE « TERENCE » Organisateur
du Colloque annuel « IMPACTS RSE
ALGERIE »



Tél. + 213 (0) 5 50 47 98 08
+ 213 (0) 20 335 620
foudad.y@terence.dz



Tél. Fax : + 213 (0) 28 91 00 60
Mob : + 213 (0) 5 60 90 05 03
Mob : + 213 (0) 7 70 75 20 20
Mob : + 213 (0) 7 70 75 20 21
mti.instdz@gmail.com